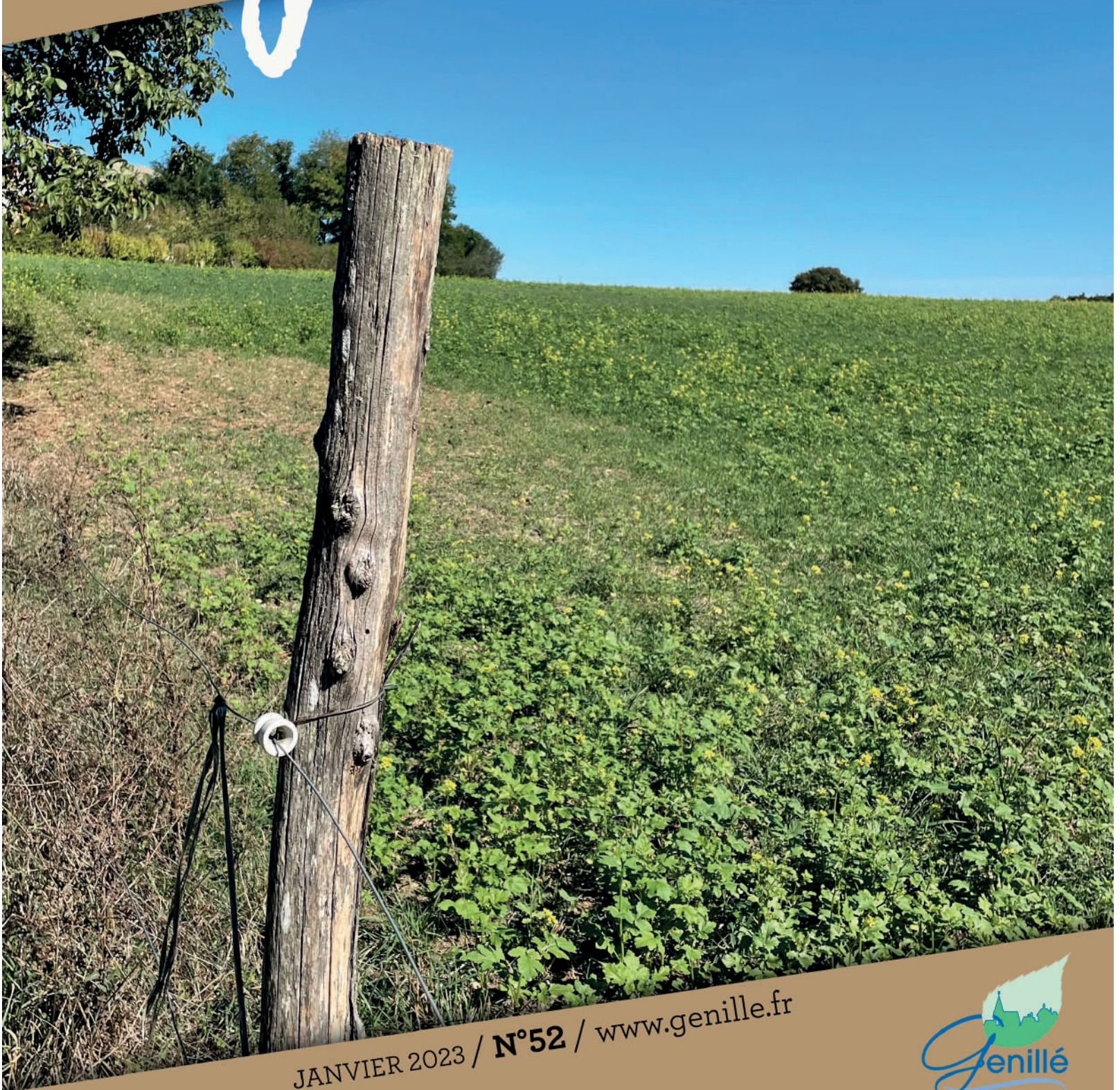


Genillé & Vous

Bulletin d'informations municipales



JANVIER 2023 / N°52 / www.genille.fr



SOMMAIRE



VIE DU VILLAGE

- 03 Le mot du Maire
- 04 Genillé en chiffres
- 10 C'est arrivé cette année
- 15 Médiathèque
- 20 Vie des Assos
- 29 Nos agents
- 48 Calendrier des fêtes & cérémonies

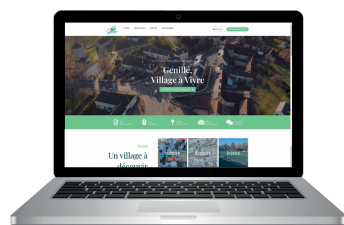
MAGAZINE

- 06 Genillé aujourd'hui
Le dojo de la Frillière :
un pas vers la zénitude
- 16 Le bonheur est dans les
champs ?
Un aperçu de la vie
dans nos campagnes
actuelles
- 30 Genillé d'hier
Avoir 20 ans à Genillé
dans les années 1970
- 36 Genillé demain
Projets et perspectives



INFOS PRATIQUES

- 08 Loches Sud Touraine
- 35 Action sociale
- 40 Santé
- 41 Tarifs communaux
- 42 Services utiles
- 46 Annuaire des assos
- 47 Annuaire communal



Retrouvez-nous sur :
www.genille.fr

Editeur : Mairie de Genillé, 1 place Agnès-Sorel, 37460 Genillé, Tél. 02.47.59.50.21 - www.genille.fr - **Directeur de la publication :** Olivier Flaman - **Adjoint au Maire en charge de la rédaction :** Christophe Meunier - **Équipe éditoriale :** Alexandra Bodard, Katia Bourreau, Béatrice Kergourlay, Laurence Marinier, Catherine Merlet, Christophe Meunier, Aline Vermeulen et Francis Gauthier.
Conception graphique : Christophe Meunier - **Imprimerie :** La Renaissance Lochoise, www.renaissancelochoise.fr - Imprimé sur papier recyclé.
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023 - **Distribution :** La Poste - **Tirage :** 950 exemplaires

Mairie de Genillé

Ouverte au public tous les jours du mardi au samedi de 9h00 à 12h00
En dehors de ces horaires il est possible de venir en mairie sur rdv.
Accueil téléphonique assuré aux horaires suivants :
Lundi/mardi/jeudi/vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
mercredi et samedi de 9h00 à 12h00
mairie@genille.fr

Les élus du Conseil municipal



Olivier FLAMAN
Maire



Jean-Jacques HERVET
1^{er} adjoint
délégué Projet et travaux



Catherine MERLET
2^{ème} adjointe
déléguée à la culture,
au tourisme
et aux associations



Christophe MEUNIER
3^{ème} adjoint
délégué aux affaires scolaires
et au patrimoine



Béatrice KERGOURLAY
4^{ème} adjointe
déléguée aux ressources hu-
maines et administration



Pascal DUPONT
5^{ème} adjoint
Délégué Assistant technique



Francis GAUTHIER
conseiller municipal



Bernard BALLU
conseiller municipal



Emmanuel BOURGEAULT
conseiller municipal



Nathalie RENARD
conseillère municipale



Laurence MARINIER
conseillère municipale



Katia BOURREAU
conseillère municipale



Alexandra BODARD
conseillère municipale



Henry MARCHAIS
conseiller municipal



Rolande ROUCHE
conseillère municipale



Charles GLIKSOHN
conseiller municipal
Délégué au budget



Sébastien FAVRE-BONVIN
conseiller municipal



Aline VERMEULEN
conseillère municipale



Johan VETEAU
conseiller municipal

Le Mot du Maire



Olivier FLAMAN
Maire de Genillé

Un nouveau VIRUS ... dans nos budgets

Après deux saisons de restrictions dues à la pandémie, une vie presque normale a pu reprendre son cours. Juste le temps de changer de maire, Henri Alfandari étant élu à des fonctions nationales.

Et voilà que l'été chaud et sec, une fois encore, confirme un changement qui nous interroge.

Grâce à la compétence de nos pompiers et à la vigilance de tous, nous avons su éviter les graves conséquences ravageant le sud-ouest de la France, allant certains jours jusqu'à nous envoyer ses fumées. Depuis quelques semaines, les tensions internationales aux portes de l'Europe nous atteignent directement aggravant des perspectives économiques qui ne sont pas optimistes et vont probablement durer.

L'inflation et la hausse des coûts de l'énergie deviennent désormais le virus de nos budgets, pouvant entraîner de très fortes hausses de nos charges de fonctionnement. S'y ajoute une hausse de 3,5% du point d'indice de la fonction publique, parfaitement légitime après des mois de blocage, mais qui n'est pas compensée.

Fort heureusement nous avons bien des atouts à Genillé.

Nous n'utilisons pas de gaz et nous avons un petit réseau de chaleur bien maîtrisé qui échappe aux fortes augmentations des combustibles.

Notre dépendance est avant tout électrique. Nous avons un contrat collectif qui nous protège partiellement jusqu'à la fin de l'année 2022.

Au 1^{er} janvier 2023, la facture électrique sera multipliée par 3,1 sauf si l'état intervient, ce qui est simplement une hypothèse à l'heure où je vous écris ces lignes.

Bien conscient de ces changements importants qui vont impacter durablement nos habitudes de consommation et nous obliger à faire des choix pour répondre à de lourdes contraintes budgétaires, je suis confiant dans notre capacité collective à trouver les meilleures solutions, comme nous l'avons bien réussi au moment du confinement COVID.

Au-delà de ces problèmes plus amplement abordés dans un article consacré à l'énergie, nous aurons cette année finalisé les travaux de la cantine, aménagé la mairie pour ouvrir une agence postale, terminé les travaux de l'église, déménagé les services techniques à La Varenne et démarré les travaux concernant le projet de réhabilitation Agnès-Sorel.

Grâce à l'important travail de la commission dédiée, vous trouverez dans ce bulletin les actualités et des reportages sur ce qui fait la richesse de notre village avec un peu d'histoire et de découverte de notre riche patrimoine.

Merci aux associations et à leurs bénévoles qui contribuent largement à notre qualité de vie.

Merci également aux agents qui assurent avec compétence la bonne marche de la Commune.

Votre Maire

■ **Olivier Flaman**

La population genilloise *en 2022*

Démographie



1 515

habitants



6 MARIAGES & 6 PACS

12

naissances domiciliées à Genillé

12

décès

949

logements

736 principaux
114 secondaires
99 vacants



779 femmes

736 hommes

Economie

843
Actifs de 15 à 64 ans

568
Actifs en activité

102
Retraités

64
Chômeurs

54
Lycéens
Etudiants



39
CDD

47
Indépendants

422
CDI

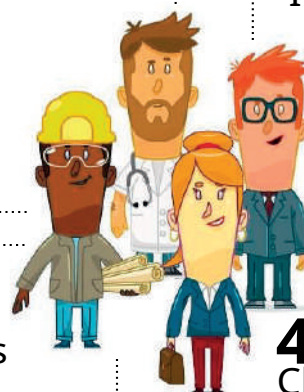
11
Intérimaires

15
Apprentis

41
Chefs d'entreprise

2
Emplois aidés

3
Aidants familiaux

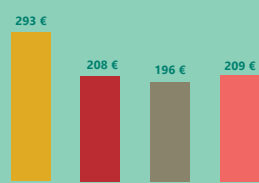


Source : INSEE recensement 2019 / Mairie de Genillé chiffres fin novembre 2022

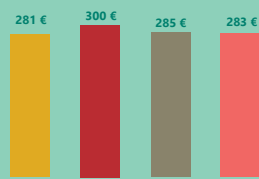
Le BUDGET COMMUNAL en chiffres

Les chiffres qui vous sont présentés sont ceux de 2021. À l'heure de la rédaction du bulletin les comptes de l'année 2022 ne sont pas encore arrêtés.

Le Montant des charges par habitant en 2021



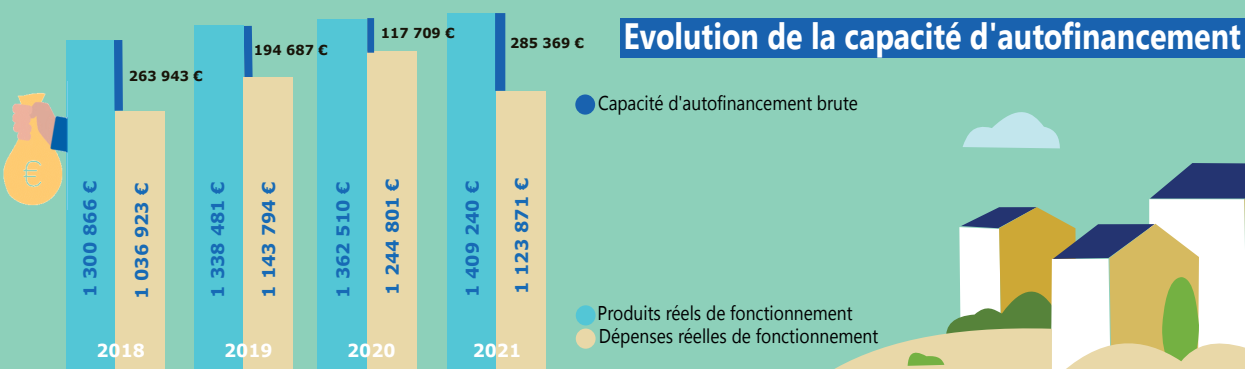
Charges générales



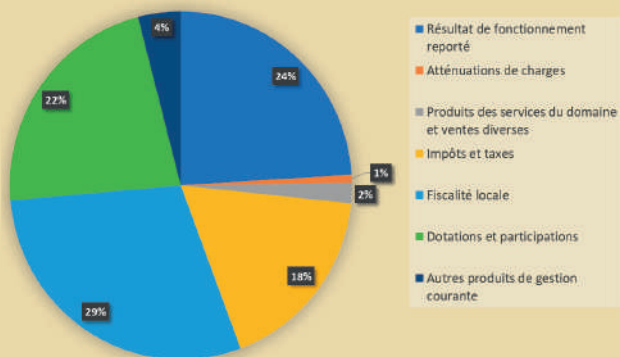
Charges de personnel

Le travail que nous effectuons sur le budget se fait sous deux contraintes : la baisse des dotations et la poursuite des projets de la commune. Pour faire face à ces contraintes nous devons faire mieux avec moins... ce qui veut dire que nous devons baisser nos charges de fonctionnement à caractère général, augmenter la productivité des agents en améliorant notre organisation de travail et choisir des projets d'investissement dont le fonctionnement ne sera pas une lourde charge mais au contraire une opportunité d'économie et d'attractivité pour la commune.

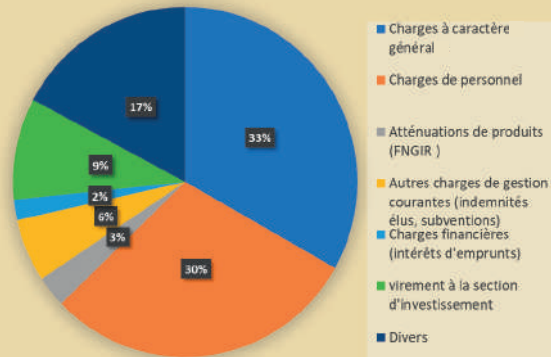
Enfin, les investissements se font par fonds propres et/ou par emprunts, ainsi nous devons effectuer des choix pour maîtriser la charge de la dette, maintenir un niveau de trésorerie satisfaisant, et garantir des marges de manœuvre à celles et ceux qui auront à conduire la commune dans de futurs mandats. Le budget est donc une matière complexe et essentielle de la vie de la commune.



Les recettes (prévisions) 2022



Les charges (prévisions) 2022





Le dojo de La Frillière

un pas vers la zénitude...

Genillé

Aujourd'hui

Une chose est sûre : le visiteur qui repart du centre d'arts martiaux Ten no Mon de la Frillière n'est plus dans le même état d'esprit que lors de son arrivée. La simple visite du domaine, comme celle qu'a effectuée la centaine de visiteurs lors des journées européennes du patrimoine, apporte un sentiment de calme et de sérénité dû non seulement à la quiétude naturelle du site mais aussi à l'ambiance créée par cette construction quelque peu insolite au milieu des bois. Que dire alors sur le ressenti des stagiaires venus là pendant plusieurs jours cultiver l'intelligence du mouvement à travers la pratique des arts martiaux.

L'affaire n'était pas gagnée d'avance cependant. Il y a quelques années seulement, les seuls occupants et propriétaires des lieux, Monsieur et Madame Vallette, avaient bien du mérite à entretenir un domaine devenu trop grand pour eux. Mais le site avait de quoi faire rêver, et des rêves il y en a eu dans la tête de Richard Hiegel dès que son épouse Claire, nièce des propriétaires, lui a fait découvrir le domaine dans les années 1980. Karatéka de haut niveau et ex président du plus ancien groupe français de karaté (France Shotokan), Richard a très vite imaginé l'installation d'un dojo dans les bâtiments annexes de la propriété, en particulier l'ancien chai, sous-employé depuis la disparition du domaine viticole après la crise phylloxérique de la fin du XIX^e siècle. Quand la famille Vallette a acquis le domaine en 1929, il était à l'abandon depuis plus de 50 ans. Bernard Vallette et son épouse l'ont entretenu avec le secret espoir qu'il puisse renaître et perdurer dans le futur. L'espoir s'est concrétisé

quand le projet de Richard a pris forme et s'est enfin réalisé. Mais l'alignement des planètes ne s'est pas effectué rapidement et ce n'est qu'en 2017 que tout s'est mis en place.

Bien introduit dans le milieu des arts martiaux, Richard prend conseil auprès d'un architecte-karatéka de ses amis ayant réalisé les plans d'un dojo sur les hauteurs de Santa Barbara en Californie. Visitant le domaine l'architecte conclut : "Pas assez ambitieux ton projet Richard, le dojo c'est là qu'il faut le construire". Oui là... au milieu des bois, face à l'étang, à quelques centaines de mètres des bâtiments. Le lieu est magique pour se poser, se concentrer, méditer, se sentir bien, en bref tout ce que requiert la pratique des arts martiaux.

Banco! En l'espace d'une année, d'Octobre 2018 à Octobre 2019, les anciens bâtiments sont complètement rénovés et restructurés par des artisans locaux avec un goût digne des meilleurs architectes d'intérieur. 43 couchages en chambres à lits multiples avec confort moderne. Une salle de restaurant très conviviale avec des tables en bois d'if récupéré sur le site, un salon confortable avec bar et bibliothèque dédiée aux arts martiaux complètent l'environnement très chaleureux de l'ensemble.

La construction du dojo commence à l'automne 2019 ... et les problèmes qui vont avec. Des mois très pluvieux qui empêchent l'acheminement des matériaux sur un chemin défoncé où les ornières se creusent de plus en plus rendant impossible le passage des engins; des questions techniques propres à une construction particulière s'inspirant des dojos japonais.

L'inauguration prévue en 2020 est reportée mais pour d'autres raisons : le confinement dû à la pandémie est passé par là. Les stages déjà programmés pour l'année 2020-2021 sont annulés. Il faut attendre début 2022 pour faire redémarrer l'opération mais le rythme s'accélère rapidement et ce n'est pas moins de 24 stages ou événements qui sont programmés de septembre 2022 à août 2023. Pas encore la saturation mais cela ne saurait tarder car la prochaine saison s'annonce fructueuse si rien ne vient s'y opposer.



Une table en if et une salle à manger chaleureux attendent les stagiaires.



Le chai restauré en centre d'hébergement d'une quarantaine de lits.

Mais qui sont donc ces stagiaires qui viennent découvrir ce lieu au milieu de nulle part si charmant et maintenant parfaitement fonctionnel ? D'où viennent ils ? Que font ils ? et pourquoi ont-ils choisi cet endroit ? Des interrogations que ne manquent pas de se poser les visiteurs du site et tous ceux qui en ont entendu parler sans savoir de quoi il s'agissait vraiment, laissant ainsi libre cours à tous les fantasmes, des plus délirants aux plus drôles. Richard, le maître des lieux explique que, pour l'instant, ce sont essentiellement des clubs d'Île-de-France, qui réservent l'accès au dojo pour un long week-end ou une semaine complète. Des clubs de karaté (la fédération française compte quelque 230 000 adhérents) et d'autres disciplines (Qi gong, Aïkido, Taï Chi chuan, Kendo, Pilates, Yoga) mais la saison prochaine des clubs étrangers en provenance d'Israël, du Japon et des Etats Unis sont également attendus.

Les stages peuvent également s'adresser, de façon plus surprenante, à des associations professionnelles n'ayant rien à voir avec les arts martiaux, comme ce groupe de coiffeuses et coiffeurs venus là pour corriger leur posture qui génère pour nombre d'entre eux un mal de dos chronique.



Face au plan d'eau, au milieu des bois de la Frillière, le dojo dessiné par l'architecte Alain Gabrielli

Séances au dojo, temps libre, repas adaptés à tous types de régime délivrés par un traiteur local, bon temps passé au salon-bar, pas étonnant que la plupart des stagiaires qui sont passés par là ont déjà manifesté l'intention de revenir.

Richard Hiegel a encore la tête pleine de projets : le cheminement piétonnier permettant de rejoindre le dojo devrait prochainement s'agrémenter d'un jardin japonais propice à se mettre dans l'ambiance de la pratique des arts martiaux. Un autre projet visant à la maîtrise et au contrôle du geste via la technique japonaise du tir à l'arc à l'instinct est en cours de maturation. Richard propose également d'initier à sa discipline dans une salle communale, les jeunes Genillois qui en manifesteraient l'envie après avoir créé une association. À bon entendre...

■ **Francis Gauthier**



Centre d'hébergement de la Frillière



Information et contact au 09.53.00.77.00 ou sur le site www.ten-no-mon.fr ou par mail tennomon@free.fr





Un vélo électrique, ça vous branche ?

Les élus de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine ont voté pour leurs habitants, une aide de 100€ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Cette décision s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan Climat voté par le Conseil communautaire en début d'année 2020. Alors, rouler électrique, ça vous branche ?

Pour connaître les conditions d'attribution de l'aide, rendez-vous sur :

 www.lochessudtouraine.com

ARRÊTÉ DE PRENDRE LA VOITURE POUR UN OUI OU POUR UN NON ?



Passer au vélo électrique !



Loches Sud Touraine subventionne l'achat d'un vélo à assistance électrique à hauteur de 100€



www.lochessudtouraine.com

 OFFRE CONSOMMABLE SOUS CONDITION AVEC L'ÉTAT
BOISSONS METRIQUES PAR CHAQUE PREMIER ET DÈS LA LIMITE DU BUDGET ANNUEL.



Matinée de l'emploi à domicile

Vous travaillez ou souhaitez travailler chez un particulier ? Besoin d'être informé sur les démarches et la relation d'emploi ? Vous souhaitez comprendre la réglementation en vigueur et connaître l'actualité du secteur ?

 **Contactez : 02.47.94.03.45**

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : **DP**
Avent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : **DP**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
• Surélévée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
• Surélévée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
• Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : **DP**
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE **DP**

PORTAIL **DP**

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : **DP**
• > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

URBANISME

Demandes d'autorisation d'urbanisme

En application de la dématérialisation du droit des sols, depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer par voie électronique vos demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme, permis de démolir, permis d'aménager). Tout pétitionnaire disposera des modèles SVE (service de saisie par voie électronique), sur :

- le site Internet communal :

<https://sve.sirap.fr>

Puis entrez le nom de la commune.

- le site Internet de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine :

<https://www.lochessudtouraine.com/demande-dautorisation-urbanisme/>

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

URBANISME

Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est un impôt. Cette taxe vous est demandée pour les opérations suivantes :

- travaux de construction, de reconstruction, d'agrandissement d'une maison ;
- aménagement ou installation d'une piscine, d'éoliennes, d'un abri de jardin... ;
- changement de destination (transformation d'un local en logement).

Cette taxe est à payer à la suite d'une autorisation d'urbanisme. Dans un délai de 90 jours après l'achèvement des travaux, vous devez déclarer aux services des impôts les éléments nécessaires au calcul de la taxe d'aménagement.

Un téléservice sera bientôt disponible pour faire la déclaration en ligne.



C'est arrivé cette année...

NAISSANCES

Une naissance, un arbre



La tradition des arbres de naissance est ancienne et concerne bon nombre de cultures. Sans remonter à l'astrologie celte qui associe un arbre protecteur à toute naissance, nombreuses sont les municipalités qui ont remis au goût du jour cette pratique de planter ou de donner un arbre pour chaque naissance. La municipalité de Genillé a choisi il y a deux ans de marquer la venue au

monde de chaque enfant en plantant un arbre le long des chemins piétonniers de la Varenne. Ainsi, chaque bébé genillois devient le parrain d'un arbre, « son » arbre qu'il pourra voir grandir avec lui et qui l'accompagnera tout au long de sa vie l'aidant ainsi à se sensibiliser au respect de la nature.

Un alignement de 9 érables, chacun identifié avec le prénom d'un enfant, a été planté en 2021 pour les naissances 2020. Si cette première plantation a été parfaitement réussie, sans que l'on puisse toutefois célébrer l'évènement pour raison sanitaire, il n'en est pas de même pour la seconde car un gel malencontreux en début de saison 2022 a empêché la reprise des 12 noyers plantés pour l'occasion. La plantation devra donc être renouvelée avant de fêter sur place l'ensemble des naissances 20-22 en présence des familles et des concitoyens intéressés.

F.G.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Un moment de convivialité

Encore une belle réussite pour cette journée dédiée aux associations qui s'est déroulée le samedi 10 septembre. Il est important de préciser que le monde associatif est une des richesses locales primordiales permettant à chacun de pouvoir avoir, à proximité de son domicile, des activités variées : sport, culture, solidarité...

Parmi les associations présentes, on pouvait compter sur Sport Santé Genillé, club du Tir, badminton, tennis, le foot, tennis de table, la zumba, Cie Arboredance, Les Ecuries de La Valinière, Air du temps, Zéro déchet, Les Pieds dans l'O, le Comité des Fêtes, Le Serpentin, école de musique du Montrésorois, l'Harmonie, Croix Rouge. Merci au public venu nombreux ainsi qu'aux bénévoles qui contribuent à l'existence des associations.



FOIRE

60^e Foire aux Marrons : sous le soleil !

Troisième dimanche d'octobre, le rendez-vous est pris : c'est la foire aux marrons à Genillé. Près d'une soixantaine d'exposants ont bravé la météo qui annonçait, depuis une semaine, un week-end pluvieux. Il n'en fut rien ! Après une matinée couverte, la journée s'est très vite ensoleillée. On a alors vu arriver le public, fidèle à ce rendez-vous automnal. Plus de 2000 personnes ont arpenté les rues Jeanne-d'Arc, Adam-Fumée, du 8-mai et de la Varenne, déambulant dans le bourg du village, s'arrêtant sur les différents stands de brocante, de restauration, dégustant quelques châtaignes grillées et un verre de bernache.

La Foire fut l'occasion pour la Municipalité et les autorités invitées d'inaugurer les nouveaux locaux de la cantine, le nouvel aménagement de la mairie et l'agence postale communale.

La Salle Pour Tous accueillait comme chaque année exposants et auteurs locaux, réunis par les éditions Hugues de Chivré de Chemillé-sur-Indrois.



Inauguration du bureau de poste

FÊTE NATIONALE

Feu d'artifice repoussé

Canicule, sécheresse... Cet été, pour limiter les risques d'incendies, la Préfecture a interdit le feu d'artifice du 14-juillet. La Municipalité de Genillé a décidé de le reporter au samedi 3 septembre à 22h. Beaucoup de monde était au rendez-vous et malgré l'absence de la retraite aux flambeaux des "bâtons mousse lumineux" ont été distribués à tous les enfants présents. La soirée fut lumineuse et joyeuse. À l'année prochaine.



CEREMONIE

8-mai/11-novembre : se souvenir

Beaucoup de monde présent cette année à la cérémonie du 11-novembre comme à celle du 8-mai, d'ailleurs. Mais le contexte actuel de guerre en Ukraine imposait peut-être d'insister davantage sur l'importance et la nécessité de la paix entre les peuples et la défense de l'intégrité du sol national face à l'envahisseur. Le souvenir des combattants, des générations fauchées par quatre années de guerre, a été souligné avec beaucoup d'émotion par quelques textes préparés et lus par quatre élèves de CM1-CM2 de l'école de Genillé, accompagnés de leur enseignante, Mme Frétault.



Cérémonie du 11 novembre 2022



Cérémonie du 8 mai 2022

Pour l'occasion, les enfants avaient choisi quelques lettres de poilus adressées à leurs enfants, toujours dans leurs pensées en montant au front.

« Mon petit Armand, Tu es encore bien jeune et ne peux comprendre ce qui se passe en ce moment ; la guerre, ses horreurs, ses souffrances. Cette carte sera un souvenir de ton père, et il souhaite qu'à l'avenir les hommes soient meilleurs, et que semblable chose ne retourne arriver. »

Une belle année

L'année passée a encore été perturbée par le covid mais dans une moindre mesure. L'obligation de port du masque a perduré une bonne partie de l'année 2021-2022. Il y eut quelques classes fermées et peu voire pas de remplaçants. Espérons que le covid, toujours présent en cette rentrée 2022, ne complique pas trop la vie de l'école ! La cantine, rénovée, a été opérationnelle à la Toussaint. Elle avait dû être provisoirement aménagée dans la Salle pour Tous depuis la rentrée.

L'école, des GS aux CM2, a bénéficié des séances de musique dispensées par Maëlle Boumard, stagiaire du Centre de Formation des Musiciens Intervenant (CFMI).

Les festivités habituelles ont pu avoir lieu normalement : Noël, Carnaval, chasse aux œufs, chorale des maternelles/théâtre des CM2, fête des écoles. Pour la deuxième année consécutive, la fête d'école s'est déroulée un vendredi soir, ce qui semble satisfaire le plus grand nombre.



Les CE1-CE2 et les CM2 ont pu faire un voyage à Paris financé en partie par l'APÉ et en partie par la Commune de Genillé. Ce voyage clôturerait un partenariat avec le Centre Pompidou.

L'APÉ a également participé au financement de la sortie à Family Park de la classe des TPS/PS. L'école remercie chaleureusement le Comité des fêtes dont le don de 4000 € a permis à la coopérative scolaire de financer intégralement le coût

(transport, entrées et ateliers pédagogiques) de la journée à la Haute Touche qui a réuni l'ensemble des élèves du RPI en fin d'année.

À la rentrée 2022, M. Talot a été remplacé par Mme Frétault dont le mi-temps est complété par Mme Laurance.

M. Cousin, parti en retraite, a été remplacé par Mme Bihan-Poudec. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne retraite bien méritée à M. Cousin !

Trois AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap), déjà présentes l'année dernière, complètent l'équipe : Mmes Crépin, Delacouchie et Meignan.

La décharge de direction passe de 25 à 33 %. Elle est toujours assurée par Mme Remaud.

M. Dowson entame sa troisième année comme intervenant d'anglais. Un créneau est dédié à chaque classe, la durée de l'intervention étant modulée en fonction de l'âge des enfants.

Nous remercions tous les partenaires de l'école sans lesquels les divers projets n'auraient pu être réalisés : les municipalités du RPI, les parents d'élèves, l'Association de Parents d'Elèves et M. Meunier pour sa gestion du numérique.

L'équipe enseignante



La Poste : le maintien d'un service de proximité



Alors voilà, c'est fait ! Depuis le 20 septembre, la mairie, dans sa nouvelle configuration, accueille les services de La Poste. Devançant l'éventuel départ de ce service de proximité, la Municipalité a négocié avec La Poste son maintien et son déplacement dans les locaux de la Mairie.

Ce déplacement a nécessité quelques travaux pour lesquels la Mairie a dû mettre la main à la poche : 136 000 €. Ces travaux ont permis du même coup de repenser l'aménagement des bureaux de la Mairie

L'accueil est assuré par Marina Gauthier-Jouannin que tous les Genillois connaissent bien. Notre agent administratif a accepté de consacrer un tiers de son service à celui de la tenue du bureau de Poste. Pour ce faire, elle a bénéficié d'une formation afin de la préparer à la polyvalence du service postal qui l'attend. En effet, en plus de l'encaissement et de la vente (timbres, enveloppes prépayées...), de l'expédition ou de la réexpédition du courrier, Marina doit également gérer les stocks, les droits de douane pour les expéditions à l'étranger, la réception et la distribution de colis, les services bancaires de la Poste.

Marina le reconnaît, cette nouvelle mission est pour elle un nouveau tremplin qui lui permet d'acquérir

de nouvelles compétences. Elle a aussi été très attirée par ce qu'elle connaît déjà et qu'elle apprécie beaucoup : le contact avec le public et la rigueur du travail. Le bureau de poste, c'est 15 à 18 usagers par jour, parfois jusqu'à 25 !

Pour résumer, l'agence communale de La Poste propose tous les premiers services nécessaires : l'affranchissement, le dépôt et le retrait de courriers et de colis, la vente d'enveloppes et d'emballages prêt-à-envoyer, le retrait et le versement d'espèces sur CCP et compte épargne dans la limite de 500€ par période de 7 jours, le dépôt de chèque, la consultation sur ordinateur des services en ligne de La Poste.



Horaires de l'agence communale de Genillé : Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi : 10h-12h / Mercredi : 10h-12h30.
Contact : laposte.fr /3631 pour les particuliers / 3634 pour les professionnels

NACEL

Une soirée enthousiasmante à la salle Rosine-Deréan

Le spectacle s'intitulait Vincent Dubois..ordinaire. Mais que peut il y avoir d'ordinaire chez un personnage dont le succès ininterrompu depuis plusieurs dizaines d'années permet de remplir les plus grandes salles de spectacle de l'hexagone. Ordinaire, c'est le bon mot cependant si l'on s'en tient à sa relation avec le public qui s'est senti d'emblée proche et conquis par l'artiste dépouillé de ses habits de Maria Bodin et revenu à ses premières amours de chanteur. Quelques bons mots dès l'entrée en scène ont suffi pour soulever l'enthousiasme de l'assistance nombreuse qui s'est reconnue dans un personnage attachant, *un gars d'chez nous, pas fier et ben av'nant*.

Mais le spectacle lui, n'avait rien d'ordinaire, un mélange bien étudié de chansons françaises et canadiennes, de compositions personnelles et de succès passés fredonnés par l'assistance avec l'aide de son complice accordéoniste et accompagnateur de talent, Didier Buisson, mon p'tit Didier, comme il se plaît à le dire. Tout cela ponctué d'anecdotes tantôt pleines d'humour tendre ou caustique tantôt empreintes de compassion sincère vis à vis de gens au parcours tourmenté. Vincent Dubois raconte ainsi les choses de la vie, l'amitié source de bonheur, le temps qui passe, la vieillesse inéluctable, mais l'humour et la tendresse sont toujours là :

Mémé a perdu la raison...

Elle a du jeu dans les chaussons...



Les franches réparties de Maria Bodin ne sont pas loin dans les textes de ses compositions, et on en rit avec bonheur. L'artiste chanteur a réussi son pari, et quand il termine son show avec Brassens et Brel il n'y a plus rien à ajouter. Rideau! Bravo l'artiste !

■ FG



Journées européennes des métiers d'art

Pour les journées européennes des métiers d'art qui se sont déroulées les 2 et 3 avril 2022, les Ateliers Partagés de Genillé ont ouvert leurs portes au public. Ces ateliers sont l'initiative d'un jeune couple désireux de quitter la vie citadine pour mener leur projet de vie familial et professionnel à la campagne. « Nous avons cherché longtemps un lieu pour s'installer durablement avec une maison d'habitation mais aussi un atelier pour créer une communauté d'artisans sur le site », expliquent Pauline et Foucauld Ragueneau de Saint-Albin. Séduits par le Sud Touraine et Genillé, le couple s'est mis à pied d'œuvre

pour restaurer et donner vie à ce vieux moulin quelque peu délaissé depuis plusieurs années. Foucauld, ébéniste, travaille les bois français et exotiques mais aussi les autres matériaux entrant dans la restauration de meubles pour des décorateurs et pour une clientèle de particuliers (L'Atelier Saint-Albin). Enthousiasmés par le projet, trois artisans ont rejoint immédiatement l'aventure : Amaury, spécialisé dans la sculpture sur bois (L'Atelier d'Amaury) ; Nicolas qui crée des tableaux de marqueterie et Madeleine (L'Atelier Petit Page) l'illustratrice. Les Ateliers du Moulin compte aujourd'hui sept artisans.



Contact : Le Pont, Ateliers du Moulin, 37460 Genillé / 06.11.84.31.17

FESTIVAL

Le Cinéma est dans le pré

L'Association "Les Pieds dans l'O" a organisé, cet été, la deuxième édition du Festival "Le Cinéma est dans le pré", du 11 au 14 août. Il s'est déroulé sur quatre communes partenaires du projet : Orbigny, Chemillé-sur-Indrois, Genillé et Chédigny. Plus de 500 spectateurs sur les quatre soirées ont pu assister en plein air à la projection de quatre films tout public.

À Genillé, la projection d'*Antoinette dans les Cévennes* de Caroline Vignal a eu lieu dans le parc du château, ouvert par son propriétaire, Bernard Chaumier.

En parallèle, un concours de très courts-métrages amateurs a été lancé, invitant les candidats à utiliser leur smartphone pour créer des fictions ou des documentaires de 2 minutes 30. Les films lauréats ont été projetés en lever de rideau de chaque projection estivale. Le concours est relancé cette année.

Puis, un après-midi FEST-OFF, a été organisé le samedi 25 juin autour de la projection des films lauréats du Festival de cinéma de Loches. Les très courts-métrages du concours Ciné-B.Y.O.D. ont été présentés au jury et nous avons eu le grand plaisir d'accueillir Ilona Bachelier, jeune comédienne talentueuse que l'on a pu voir dans la série *Nina* ou dans le film de Christophe Baratier, *La Nouvelle Guerre des Boutons* ; et Alex Guéry, jeune producteur et réalisateur



de court-métrage tourangeau, récemment primé à Hollywood. Les deux amis sont venus nous parler très librement du monde du cinéma, de leur art et de leurs projets. L'expérience sera renouvelée cette année, le 26 juin, avec de nouveaux invités, comédiens et réalisateurs, dont les noms sont encore tenus secrets.

Contact : www.lecinedanslepre.fr / 06.17.59.25.14 / lespiedsdanslo.asso@gmail.com

FÊTE

Marché de Noël

Première expérience réussie pour le marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes de Genillé. Une vingtaine d'exposants avait répondu présent et avait étalé au regard de tous objets faits main et bonnes idées pour décorer les tables des fêtes à venir.

L'Association Sport Santé avait pris en charge la partie animation de la manifestation. Evidemment, le marché a été honoré par la visite du Père Noël, en personne, qui a accepté de distribuer quelques cadeaux avant le jour J.



Médiathèque Prosper Blanvillain

Quoi de neuf à la médiathèque ?

Le départ d'Ingrid Béguet, notre médiathécaire, a provoqué des perturbations durables dans le fonctionnement de la médiathèque. C'est maintenant la nouvelle recrue de la mairie, Gaëlle Bruneau qui est chargée de la gestion administrative et de l'animation, dans le cadre de ses fonctions. Une quinzaine de bénévoles, dont l'implication pour certaines date de la création de la bibliothèque municipale, ainsi qu'une conseillère municipale, Nathalie Renard, participent à cette animation. La médiathèque, c'est actuellement une collection de plus de 5000 livres enfants/adultes qui s'enrichit régulièrement par des prêts de la DDLLP* de Loches ainsi que par des achats pluriannuels, en particulier lors de chaque rentrée littéraire, permettant ainsi aux adhérents de bénéficier de parutions récentes et de suivre l'activité du livre. Le catalogue est consultable en ligne (mediatheque-genille.fr) et des réservations d'un ou plusieurs ouvrages sont possibles.

La médiathèque, c'est aussi des DVD à emprunter, la mise à disposition d'ordinateurs et également un programme d'animations en relation avec la littérature. Ainsi en 2022, un escape-game a été mis en place à la médiathèque pour les enfants et deux spectacles ont été proposés.

L'un, « La sieste bercée », moment de détente pour les petits et les grands, s'est déroulé dans les jardins de la mairie en juillet ; l'autre, « la balade du ventre », une balade littéraire gastronomique itinérante, toute en lectures et chansons, a pâti de conditions climatiques défavorables en octobre mais a pu être présentée dans la salle Rosine Deréan.



Nathalie Manguy, *La Sieste bercée*

Horaires de la médiathèque (hors vacances scolaires)

Mercredi	10h-12h / 15h-18h
Samedi	10h-12h





La Compagnie Alborada, *La Balade du ventre*

La médiathèque, c'est toujours la possibilité pour les adhérents d'aller sur le portail de ressources numériques Nom@de, qui permet grâce à l'adhésion à la médiathèque (7€/an, gratuit avant 18 ans) de visionner deux films chaque mois, de consulter la presse (magazines ou quotidiens), ou encore de profiter de cours en ligne.

Médiathèque Prosper Blanvillain

3 rue Jeanne-d'Arc
37460 Genillé
02.47.59.51.98

 mediatheque@genille.fr

 www.mediatheque-genille.fr

 [Mediatheque Prosper Blanvillain](https://www.facebook.com/MediathèqueProsperBlanvillain)

Le bonheur est dans les champs

Dans le bulletin de l'an dernier, nous avons consacré un premier dossier à ces jeunes qui ont décidé de faire le choix de la campagne pour développer leur activité. Cette année, nous continuons notre découverte de ces "néoruraux". Simon Hutsebaut est le premier maraîcher bio à s'installer sur notre commune. Depuis, d'autres sont apparus, à l'instar de Thierry Marchand, dont nous aurons l'occasion de reparler dans une nouvelle édition de notre Bulletin.



AMAP

Simon Hutsebaut, un maraîcher bio sur notre commune

Simon Hutsebaut est un homme heureux ! Il est arrivé avec sa famille depuis 6 mois sur notre commune de Genillé ; depuis, ses deux enfants sont scolarisés à l'école. Il apprend à connaître le village. Son réseau commence à se constituer : "C'est un village dynamique et ouvert sur l'extérieur, riche de services divers." Simon est fier de pouvoir contribuer à cette dynamique, et apporter son savoir-faire au sein du groupe de producteurs locaux, et surtout de proposer un lieu de partage et de rencontre...en bref, créer du lien social !

Comment en est-il arrivé là ?

À la base Simon est informaticien, et a fait ses études de DUT informatique à Orléans. Il a exercé pendant 10 ans à Orléans puis à Tours. Simon était de plus en plus intéressé par la culture de légumes...l'idée de devenir maraîcher commence à germer...sa belle-famille était dans l'agriculture... Pour lui, c'est un doux rêve... alors qu'il se trouve dans une vie professionnelle confortable...

Quelques dates...

2017 : Simon se lance dans la reconversion, grâce à un CIF (Congé Individuel de Formation), il garde un lien avec son employeur. Il effectue ses études au Lycée agricole de Fondettes dans le cadre du diplôme BPREA pour 9 mois (Brevet Professionnel de Responsable Exploitation Agricole) ce qui lui confère une capacité Agricole, et donc une légitimité face à la SAFER, pour acquérir du foncier.

Il aura 9 semaines de stage qu'il effectuera à Dolus-Le-Sec au sein de la Coopérative Paysanne de Bélêtre.

2018 : diplômé et libre de tout engagement face à son employeur, Simon souhaite approfondir la pratique en complément de la partie théorique qu'il a acquise. Le contact avec la terre lui importe ! 2019 : formation par ADEAR37, l'association créée par la Confédération Paysanne dans le but d'accompagner les jeunes dans l'installation en particulier. Il effectue 3 stages de 4 mois chez des producteurs différents dans le département. Parti à la découverte de territoires variés, il apprend les différentes techniques de production et notamment le métier de maraîchage ; s'oriente vers des producteurs qui privilégient la vente en paniers de légumes : AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) car c'est un système qui sécurise les ventes, limite le gaspillage et favorise les liens sociaux et humains.

Durant toute cette année, Simon acquiert une légitimité à s'installer, mais recherche du foncier et une maison car il vivait sur la commune de Joué-Les-Tours. Ce qui n'est pas chose facile, vous vous en doutez ! En parallèle de cette recherche active, il envisage d'abord une installation collective avec deux amis porteurs de projets. Mais ils se rendent vite compte qu'il est trop difficile de trouver du foncier et des maisons pour trois familles . 2020 : Simon débute son salariat sur la commune de Saint Genouph, en pleine période de la pandémie. Son employeur met fin à son contrat



La ferme bio de Simon Hutsebaut à Travaille-Coquin.

durant cette période complexe... Fin 2020, nouveau contrat chez un producteur de pommes/poires. Il porte un intérêt à la diversification (plantation d'arbres fruitiers sur ses futures parcelles).

Simon avait effectué un de ses stages chez Francis Audebert. Celui-ci est installé au bord de la forêt de Loches entre St-Quentin-sur-Indrois et Genillé. Il est maraîcher bio et commercialise ses légumes par le biais d'une AMAP . Ce dernier propose à Simon de contacter Jérôme Marinier, céréalier converti au bio depuis 2018, sur Genillé. Celui-ci cherchait à aider un maraîcher bio à s'installer sur la commune. Jérôme Marinier propose donc une parcelle de terre dans le centre de Genillé (derrière les anciens poulaillers) mais il faut toujours trouver une maison pour loger sa famille.

2021 : Simon continue les visites de biens et concentre ses recherches sur Genillé. Il demande à rencontrer le maire et lui expose son futur projet d'installation sur la commune. Dans l'attente, Simon est salarié à La Riche, dans une ferme en production de légumes. Décembre 2021, arrive enfin la visite d'un bien sur notre commune, qui allie terrain et maison, au lieu dit «Travaille Coquin», qui se compose d'une parcelle d'un hectare au bord

de la forêt. Petite surface mais c'est un très bon début !

Simon reprend alors contact avec Jérôme Marinier qui lui propose de prendre contact avec Emmanuel Maréchal qui est agriculteur et propriétaire d'une parcelle jouxtant la maison. À partir de ce moment, tout s'enclenche et prend forme !

2022 : fin Avril Simon s'installe à Genillé avec sa famille. Le délai d'attente a été long et périlleux : 5 ans en tout... Simon a fait preuve de ténacité, ce qui a payé ! L'importance du bouche à oreille est indéniable car l'accès à la terre est un parcours difficile lorsque l'on n'est pas issu du milieu agricole ! À ce jour , Simon a acheté à Emmanuel Maréchal une parcelle de 3,40 hectares en proximité de l'habitation.

Comment mieux démarrer son projet quand on a comme voisins des agriculteurs qui accueillent de manière bienveillante le projet de maraîchage bio : soutien dans la démarche, mise à disposition de matériel pour démarrer et qui n'hésitent pas à aider, ce qui est bienvenu !

Toute l'année 2022 est le temps du peaufinage du projet, d'un point de vue administratif.

Rencontre avec Sophie Levasseur, chargée de mission à la Communauté de communes de Loches Sud Touraine, concernant le Plan Alimentaire Territorial (PAT) (soutien, aide à la recherche de foncier pour les jeunes installants, conseil pour la présentation auprès des banques).

Simon lui expose son idée de proposer une réunion publique pour les Genillois avant le 14 juillet de cette année. C'est chose faite le mercredi 13 juillet.

Un questionnaire sera proposé afin de rassembler des réponses de Genillois intéressés par ce projet de vente directe à la ferme de légumes et du projet de création d'une AMAP.

Une trentaine de personnes étaient présentes, dont des producteurs locaux qui ont suscité un certain intérêt face à ce projet sur la commune.

Durant l'été, il rencontre les banques pour le soutien financier et le montage du dossier DJA (Dotation pour les Jeunes Agriculteurs ; aide accordée pour les demandeurs de moins de 40 ans...).

Attente du retour du Conseil Régional pour la création d'entreprises, en novembre ou décembre...

Où en est Simon Hutsebaut aujourd'hui ?

Simon s'apprête à activer ses emprunts bancaires afin de faire ses investissements majeurs pour la mise en place de ce projet, tels que : un forage pour accéder à l'eau et prévention face aux années de sécheresses récurrentes ; un réseau d'irrigation ; construction d'un hangar agricole pour le stockage des légumes récoltés, le matériel, et créer un espace de vente et de distribution de paniers ; installation de « tunnels » (serres avec plastique) afin de pouvoir récolter des légumes en période hivernale et d'avoir des légumes précocement en début de saison.

Durant cet hiver 2022/2023, Simon a pour but de planter ses premiers légumes entre les mois de février et avril, ce qui permettra une vente entre mai et juillet 2023.

Quel sera son système de vente ?

-Vente à la ferme au détail un jour par semaine, sur un créneau de 2 à 3 heures

-Distribution de paniers de légumes (plusieurs solutions pourront être proposées, reste à définir la taille du panier) par le biais d'une AMAP qui devrait être créée d'ici là...

L'AMAP permettra de mettre en place des filières de vente directe avec ces producteurs. Les producteurs sont ainsi mieux rémunérés pour leur travail (car pas d'intermédiaires) et les consommateurs savent qu'ils paient un prix juste et équitable.

Simon va produire lui-même, en majorité, ses plants de légumes ; il aime partir de la graine et voir les plants de légumes évoluer ; surveillance qui est une contrainte mais valorisante ! Simon y est attaché !



Simon Hutsebaut, un maraîcher bio heureux

À côté des légumes classiques, il aime faire découvrir des variétés moins communes pour apporter couleurs et goûts dans l'assiette : c'est aussi cela la biodiversité ! Le métier de maraîcher est difficile physiquement et mal rémunéré, mais c'est son challenge, qu'il mène avec persévérance et amour de la terre !

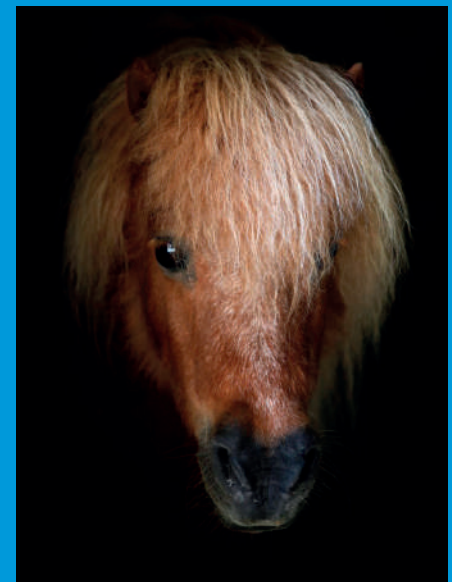


Pour plus d'informations,
simon.hutsebaut@gmx.fr ou
06.08.04.12.12

■ Laurence Marinier

ART

Cécile Leroyer, photographe équin



Cécile Leroyer,

J'ai deux amours, la photo et les chevaux, voilà le leitmotiv qui résume la passion de Cécile Leroyer, Genilloise depuis quelques années et passionnée par son activité artistique de portraitiste de chevaux. Depuis l'enfance les chevaux la fascinent, et sa passion n'a fait que croître au fil du temps et des rencontres. Et des rencontres elle en a fait, comme ce long séjour en Inde, qu'elle relate avec enthousiasme, à la découverte des chevaux Marwari aux oreilles en croissant de lune. Portraitiste de chevaux en tout lieu, en toute situation, en toute circonstance voilà comment s'exerce le rêve de Cécile Leroyer. Parmi ses compositions favorites, le « morcellement du cheval blanc » des clichés rapprochés en noir et blanc à l'esthétique surprenante.

Une récente exposition trop confidentielle au Serpentin de Genillé l'été dernier puis en novembre à Loches au Moulin des Cordeliers, ont permis de faire découvrir localement l'amplitude de son talent. Nul doute qu'il faudra renouveler l'expérience pour que chacun puisse apprécier l'originalité et la délicatesse des portraits équins de Cécile Leroyer entre autres trésors cachés de notre richesse artistique.

■ Francis Gauthier



Pour plus d'informations,
photochevaux.wikisite.com



Vie des Associations

La commune de Genillé compte pas moins de 35 associations qui animent le village et participent activement à sa vie culturelle, sociale et économique. Ces associations se partagent le plus souvent à la fois bénévoles et participants. Elles mobilisent beaucoup d'énergie positive qui assurent les liens intergénérationnels et interpersonnels. Ces associations sont fondées sur la bonne volonté des adhérents et leur implication. Beaucoup d'entre elles sont à la recherche de nouveaux membres et de nouveaux cadres...

GENILLE SOLIDAIRE

Tous contre la maladie

Genillé solidaire est une association qui a pour but de récolter des fonds pour la recherche et plus particulièrement pour celle sur la Phénycétonurie, maladie génétique rare.

Tous les ans, une soirée raclette est organisée. Les bénéfices sont reversés à la recherche via l'association " Les feux Follets", ainsi qu'à l'hôpital Clocheville de Tours, pour améliorer le confort des enfants hospitalisés.

Toute l'équipe de Genillé Solidaire remercie tous les bénévoles présents chaque année



AIR DU TEMPS

Belle reprise !

Après un début d'année 2022 difficile nous avons eu le plaisir de tenir notre Assemblée Générale le 24 février et la reprise des activités s'est faite progressivement : repas de retrouvailles en mars, repas de printemps en avril, nos 3 pique-niques sous le soleil et notre sortie à la Ferme de Bellevue en septembre. Toutes ces activités ont été couronnées d'un franc succès. Une pensée pour notre ami adhérent Roger qui nous a quittés en juillet.



Le Bureau

CAFE ASSOCIATIF

Le Serpentin

L'association du café associatif de Genillé a pour objet d'animer un lieu de rencontre et de convivialité afin d'améliorer la qualité de vie des habitants en favorisant les échanges et les activités intergénérationnelles dans la commune de Genillé. Y sont proposés différentes animations, ateliers et spectacles. Des boissons sans alcool y sont servies.

Depuis son ouverture il y a deux ans, des bénévoles (Jeff de la Chaise, Ghislaine Bigot, Anne Poncelet, Véronique Paviet, Sophie Lamy, Martine Bertrand, Martine Robin, Marie-Lise Jourdan, Anne-Laure Bihan-Poudec) ont assuré des permanences les mercredi, samedi et dimanche. Des habitants de Genillé ou des villages alentours et des touristes sont passés boire un thé ou un sirop dans une ambiance sympathique et conviviale.

Nous avons proposé des après-midi jeux de société pour les enfants (Véronique Paviet, Anne-Laure Bihan-Poudec et Sophie Lamy), des randonnées (Martine Bertrand), des ateliers céramique (Marie-Coralie Flaman), des ateliers *land-art* (Jeff de la Chaise), une visite historique



de Genillé (avec Christophe Meunier), une visite de l'alambic (avec Francis Gauthier) qui se trouve dans le prolongement du local qui héberge le café associatif, une expo photo (avec Cécile Leroyer), des ateliers en partenariat avec l'association Zéro-Déchet (Martine Robin), un « troc-plants », une sortie découverte plantes sauvages (avec Nathalie Brusini), des ateliers sur la lacto-fermentation (Ghislaine Bigot), un concert guitare & percussions (Jeff de la Chaise), un atelier fabrication de bonhomme de neige (avec Linda Buton), des ateliers de fabrication de cahier de souvenirs de vacances (Martine Robin), etc. Nous proposons cette année également des "tea-time" ou goûter parlé en anglais (avec Chris Dowson). Les activités proposées sont affichées dans la vitrine du **Serpentin**,

sur le panneau lumineux de la Mairie et via facebook. Nous envoyons le programme à nos adhérents tous les mois.

Vous êtes les bienvenus pour venir participer à la vie du café associatif ou nous proposer une activité. À bientôt !



Pour s'inscrire, avoir des renseignements ou recevoir la « newsletter »: Le Serpentin : 5, rue Jeanne d'Arc 37 460 Genillé / <https://www.facebook.com/leserpentin37460> / leserpentingenille@protonmail.com / Véronique Paviet : 06.32.14.86.84

US GENILLE TENNIS DE TABLE

Le ping est sacré depuis des décennies !

C'est reparti pour une saison ! À Genillé le Ping, que la crise soit sanitaire ou peut-être même sociétale, il y a toujours celui qui, venu de nulle part, pousse la porte pour faire le 4^{ème} et qui fera dire aux équipes adverses : « À Genillé c'est jamais gagné ! »

Cette année nous sommes trois pour encadrer les jeunes et proposons, sous l'égide du comité départemental, des stages toujours très appréciés par ceux qui y participent. Nous sommes aussi engagés avec tous les autres clubs de notre communauté de communes dans un grand tournoi annuel dont le prochain printemps verra la 2^e édition et qui viendra confirmer, n'en doutons pas, le succès de la 1^{ère}. Un tournoi gratuit ouvert à tous les jeunes, licenciés ou non, ou les plus passionnés invitent copines et copains à venir découvrir notre sport favori.

Ici Le Ping c'est sacré depuis des décennies ! Jeunes et moins jeunes, venez nous rejoindre, nous accueillons les nouveaux pratiquants tout au long de l'année !

Accueil le mardi à partir de 18h30.



Contact : Jérôme Faichaud 02.47.92.50.96.

Développement personnel avec le cheval

Miroir de l'être humain, le cheval révèle la nature profonde de chacun. Le cheval est un être sociable qui vit en groupe. Il communique avec son corps et ses sens sont plus affinés que les nôtres. Être sensible et empathique, il perçoit nos intentions et nos réactions. Il a donc la capacité de sentir la moindre modification de notre organisme (respiration, rythme cardiaque, tensions musculaires ou émotions enfouies) et de lire notre langage non verbal (crispations du visage, changement d'intonation dans la voix, posture, gestuelle ou regards).

C'est à ce titre qu'il est un miroir infailible, pour autant que nous soyons ouverts à lire ses réactions et à comprendre ce qu'elles reflètent de nous et en nous. Le développement personnel avec le cheval, c'est (ré)apprendre à être à l'écoute de soi, à aller vers une meilleure connaissance de soi-même, à retrouver confiance suite à de mauvaises expériences ou à des traumatismes, à mieux reconnaître et gérer ses émotions, à exprimer ses besoins, à développer son estime et son charisme, à



savoir poser et garder des limites appropriées, à gagner en confiance ou son leadership, à améliorer sa capacité à prendre des décisions, à mieux communiquer dans le couple, en famille ou au travail, à mieux gérer son stress et ses peurs et plus généralement, à atteindre ses objectifs personnels afin d'aller vers un mieux-être tant sur un plan personnel que professionnel.

Les diverses activités se pratiquent uniquement à pied dans un lieu clos et sécurisé avec ou sans connaissance du cheval. Les séances pro-

posées en pleine nature à Genillé sont diversifiées et adaptées aux attentes et aux besoins de chacun. Elles sont encadrées par Jocelyne Mignot, cavalière formée à l'équitation classique par le Commandant de Padirac, titulaire du BPJEPS mention équitation, formée à la Psychopédagogie de la Relation Aidée de Chevaux (PRAC) et fondatrice de l'Association Médiation Animale des Animaux de la Morandière depuis plus de 10 ans.

Plusieurs options sont possibles : séances individuelles ou collectives, stage de plusieurs jours avec possibilité de loger sur place.

L'association propose également des ateliers de médiation animale à destination de tout public (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées) qu'il soit ou non en situation de handicap. Des demi-journées découverte des animaux de la ferme à destination des enfants et/ou des membres de leur famille sont également accessibles les mercredis et samedis ainsi que pendant les périodes de vacances scolaires.



Contact : Association Médiation Animale - La Morandière
37460 Genillé / 06.33.03.20.12
/ mignotjocelyne@yahoo.fr /
<https://animorandiere.wix-site.com/jocelynemignot>

TENNIS

Toujours plus de dynamisme !

Le club affiche une belle santé :

-Ecole de tennis : +100% d'inscrits, dont 90% de réinscriptions ; création d'un groupe de « tout petits » (3 ans / 4 ans); création de créneaux le samedi matin ; création de créneaux, à l'heure du déjeuner, pour les mamans



Pour tout renseignement, contacter Loïc, notre enseignant (07.83.77.37.90)



- Tournoi : 60 inscrits

Enfants : 4 enfants ont pris part à la Galaxie Teams, rencontres ludiques avec les autres clubs du secteur (Loches, Chambourg, Bléré et Azay/Cher) ; 6 enfants (soit 20% des participants) ont participé à l'animation « Mon 1^{er} match » organisée par le Comité Départemental

- Equipe Dames : le nombre d'intéressées augmente, une équipe sera vraisemblablement engagée lors du championnat par équipes le printemps prochain

- Equipe Hommes : par ses belles performances de la saison dernière, elle accède à la division supérieure. Le club doit cette belle dynamique à l'engagement de tous : enseignant, adhérents et sponsors (garage Les Carrés, pharmacie Burrillon, Genillé Market / 8 à Huit).

Le Bureau : Isabelle, Franck, Armand et Eric

Pour contacter ou rejoindre le club : 06.62.75.81.26 / tc.genille@fft.fr / tennisgenille.fr / Facebook : Genille Tennis



APE

Retour à la normale

Nous avons été présents pour toutes les manifestations de cette année :

- la fête des écoles avec plus de 350 convives à manger le soir et deux énormes structures gonflables offertes aux enfants.
- la foire aux marrons (200 kg de marrons et 185 litres de bernache vendus) avec un retour à l'emplacement habituel (MERCi Madame Bazoge).
- Un vide ta chambre le 04 décembre à Céré la Ronde
- Le marché de Noël de Genillé

Grâce à ces manifestations, nous avons récolté assez d'argent pour continuer à verser aux écoles la somme de 23€ par élève. Cette dotation s'élève à presque 4000€.

Nous avons aussi participé au voyage à Paris des CE2/CM2 à hauteur de 500 euros.

Nous avons donné la même somme au CM1 pour le

projet d'art visuel et une autre dotation de 100 euros aux PS pour la sortie à Family Park.

Nous pouvons également offrir le spectacle de Noël à l'ensemble des enfants du RPI en décembre 2022.

Nous remercions les municipalités de Genillé, Céré la Ronde et Le Liège pour leur soutien.

Nous remercions également les parents pour leurs commandes et leur aide précieuse lors des moments de fête.

L'APE est constituée d'une équipe dynamique et motivée. Nous gardons une volonté intacte de proposer des animations et des actions qui permettent de financer les projets des écoles.

L'équipe APE a renouvelé le bureau suite au départ de Monsieur Laurant que nous remercions de ses incalculables heures d'investissement et de ses nombreuses années de bons et loyaux services.

N'hésitez pas à nous rejoindre.



HARMONIE DE GENILLE

Coup de chaud sur l'Harmonie !

18 Juin 2022: Le thermomètre affiche plus de 40°C ; chacun recherche un peu de fraîcheur introuvable, les sirènes des pompiers retentissent suite aux incendies à répétition qui enflamment la campagne ... mais le concert annuel de l'harmonie, reporté d'un an pour cause de pandémie, est programmé ce soir là. A 21h la température n'a pas beaucoup baissé mais les spectateurs fidèles sont là qui entrent par les cuisines de la salle des fêtes tant le hall d'entrée est surchauffé. 2022, l'Odyssée de l'espace, le thème du concert nous rapproche du soleil, on est dans l'ambiance. Un voyage traversant le temps, ouvert sur l'univers et ses mystères, la conquête spatiale, la guerre des étoiles, l'invasion des extra terrestres... tout est là. On transpire, on voyage, on apprécie, on oublie presque que les pantalons collent aux fesses, le coup de chaud va bien se passer.



Il est un autre coup de chaud qui inquiète plus durablement les musiciens de l'harmonie: celui de la pérennité de l'orchestre qui n'a pas re-

cruté un seul élève musicien depuis 10 ans. Mais peut être vaudrait-il mieux parler d'un coup de froid en l'occurrence. Les pupitres s'éclaircissent malgré l'investissement exemplaire de chacun pour monter un vrai spectacle d'animation chaque année. Un collectif propre à favoriser la pratique d'ensemble, le but final de la plupart des musiciens.

Quand paraîtra ce bulletin le concert de Noël aura eu lieu .. ou pas. Les musiciens seront prêts mais les aléas sont divers qui compromettent la tenue de cette aubade tant appréciée. Alors espérons seulement que nous aurons eu le plaisir de nous retrouver autour du traditionnel vin chaud post-concert.

FG

Réchauffement climatique et feux d'espaces naturels

Forêts, espaces naturels : face à un feu, la France est particulièrement vulnérable. En 2022, ces feux ne touchent plus que le Sud de la France mais tout le territoire National comme les Landes, la Gironde, la Bretagne, le Maine-et-Loire, le Jura, les Vosges..... des régions non habituées à ces phénomènes.

« Même à Genillé, le 18 juin 2022 vers 16h00 un feu de forêt et d'espace naturel s'est déclaré au lieu-dit La Lande et s'est propagé jusqu'au lieu-dit Le Peu sur la commune de Le Liège détruisant sur son passage près de 9 hectares de forêt, végétation, chaume, récolte et menaçant des habitations ».

NOTRE TERRITOIRE, SENSIBLE À CE NOUVEAU PHENOMENE

Genillé, un territoire rural menacé par le réchauffement climatique et les risques de feux d'espaces naturels. Notre commune est composée à 56% de terres agricoles, 33% de forêts et zones boisées dont une grande partie de la forêt domaniale de Loches, 9% de prairies de son territoire et ces surfaces peuvent en période de sécheresse ou forte chaleur devenir un risque très élevé pour le déclenchement et une propagation d'un feu.

LE RISQUE DE FEUX MAJORITAIREMENT D'ORIGINE HUMAINE

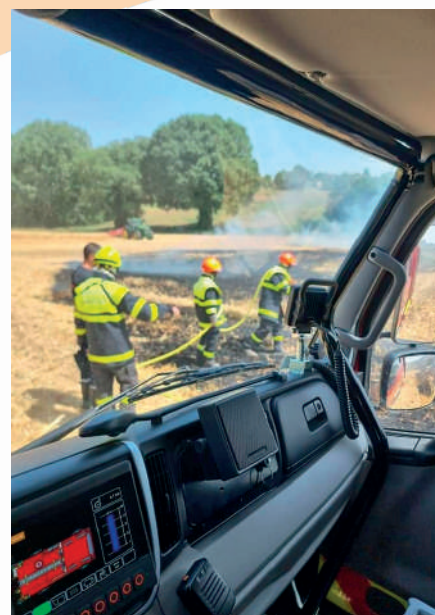
L'activité humaine est la principale cause de déclenchement d'incendies à 90%, chantiers de BTP, activités agricoles, mégots de cigarettes, barbecues, feu de végétaux. La majorité de ces feux sont dus à des imprudences et à des comportements dangereux. Ils pourraient être évités en ayant les bons réflexes au quotidien, en respectant également les différents arrêtés mis en place.

LE CIS GENILLE FACE AUX FEUX D'ESPACES NATURELS

Pour faire face au réchauffement climatique et au risque d'augmentation de feu d'espaces naturels, le Centre d'Intervention et de Secours de Genillé s'est vu doté d'un

nouveau véhicule d'incendie, un CCRL (Camion Citerne Rural Léger), un véhicule adapté au secteur rural pour accéder dans les chemins, champs avec son châssis 4x4 et une capacité de 1500 litres d'eau. Les Sapeurs-Pompiers de Genillé se sont également formés pour la lutte contre les feux d'espaces naturels et à la conduite hors chemin.

La lutte contre ces feux peut être longue et intense pour les Sapeurs-Pompiers, dans ces situations qui vont devenir plus fréquentes dans les années à venir et où tous les citoyens peuvent être concernés, N'ATTENDEZ PLUS ET REJOIGNEZ NOUS POUR RENFORCER LES 12 SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DE GENILLE !!



Contact :
Centre de Première
Intervention de Genillé

Chef de Centre
Lieutenant BOISSE Romain
06.66.35.80.58

Amicale des Sapeurs-Pompiers
de Genillé

Président
Caporal VETEAU Johan
06.45.98.74.97

LES ECURIES DE LA CHARRIERE

Au galop !

« Les Ecuries de la Charrière » est une association de cavaliers orientée sur l'équitation d'extérieur pratiquant la randonnée et la compétition en endurance depuis plus de 30 ans.

Cet été, certains se sont inquiétés de la vie des chevaux durant les canicules, ces périodes très chaudes ont donc été vécues sans problème aux Ecuries de la Charrière : les chevaux en pension, vivent principalement dehors et disposent d'abris, d'arbres et de haies pour se protéger des intempéries et de la chaleur. Cependant, avec le manque de pluie, l'herbe s'est faite rare dès le mois de juillet, et du foin a alors été distribué à volonté.

Coté randonnée : la sortie annuelle, le 10 avril, avec l'association Rando Equi Passion a rassemblé une vingtaine de cavaliers (et quelques vélos) pour une belle promenade de 35 km permettant de découvrir le patrimoine Lochois.

Plusieurs fois dans l'année les membres des Ecuries de la Charrière se joignent à des groupes privés ou d'autres associations pour de petites randonnées du week-end et ainsi découvrent à chaque sortie un morceau de France différent (Allier, Lot, Haute Loire, Sarthe, etc...). Ils côtoient principalement deux associations de notre département : Rando Equi Passion et Tours'n Riders, la première siége à Esvres et est axée sur la randonnée, la seconde siége à Neuillé Pont Pierre et est axée sur la randonnée et l'endurance.



À Genillé, nous pouvons profiter d'un beau capital de chemins communaux, une carte de ces chemins, récemment mise à jour, est disponible sur le site de la commune. Nous remercions la Mairie, qui a régulièrement broyé l'herbe de nos chemins ce qui est très agréable pour les marcheurs mais aussi pour les cavaliers. Merci aussi à ceux qui de temps à autre, dégagent les arbres tombés en travers de nos pistes.

Coté compétition d'endurance : beaucoup de podiums, 24 classements de 10 à 130 km, dont 20 podiums avec 11 premières places. Celine Penthou qui débute en endurance s'est qualifiée sur 20, 40 et 60 km avec Baltik Charrière, en étant première sur 20 et 60 km, sa fille Marion, âgée de 10 ans a fait une première Epreuve de 10 km avec Kiva Charrière âgée de 24 ans, elles aussi ont fait une très belle première place. Ces cavalières étaient accompagnées par Evelyne Bouyé afin de les initier au mieux à cette discipline équestre.

Des cavalières qu'on remarque aussi : Fabienne et Camille Cochereau de Ferrière sur Beaulieu, respectivement première et seconde sur 20 km à Neuillé Pont Pierre (37) en juin, puis Camille est de nouveau première à Restigné (37) en octobre avec son cheval Tornade Ophelia.

Evelyne Bouyé est seconde sur les 110 km de Seiches sur le Loir au mois de juin, elle est aussi seconde du Circuit Centre Val de Loire d'Endurance.

La plus belle performance revient cette année à Sabrina Duguet-Mercier, qui termine la saison en étant troisième des 130 km de Florac (épreuve mythique de Lozère) avec sa jument Djamilia de Lozelle qu'elle entraîne personnellement.

Un petit mot sur notre président : Nicolas Duguet qui prépare sa jeune jument pour de futures grandes épreuves d'endurance. Nicolas court aussi avec ses propres jambes, cette année il a terminé des trails de 160 km dans la journée.



Ceux qui souhaitent mieux nous connaître peuvent visiter le site internet mis à jour par Evelyne Bouyé <http://www.evelyne-bouye.fr/charriere/index.html> et aussi la Page Facebook mise à jour par Nicolas Duguet



NACEL

Du côté de NACEL...

Cette année 2022, NACEL a donc encore proposé aux habitants de notre territoire pas moins de 18 spectacles et le festival Jeune Public « Côté Jardin ».

La programmation qui a été concoctée a ravi notre public. Avec une grande diversité des modes d'expression, une qualité quasi irréprochable des artistes invités, nous retrouvons un nombre de spectateurs voisin de celui des années d'avant COVID.

Nous garderons d'agréables souvenirs des spectacles proposés dans nos neuf communes. L'édition 2022 du festival Jeune Public « Côté Jardin » s'est tenue du 2 mai au 14 juin. Huit compagnies ont été invitées et 7 communes adhérentes ont accueilli au moins un spectacle. Le report n'a pas été trop handicapant à la réussite de ce festival puisque presque 1000 spectateurs sont venus apprécier l'une des 16 séances de ce temps fort pour la jeunesse et les familles de notre territoire.

En 2022, NACEL a poursuivi le volet moins visible de son projet, en l'occurrence le soutien aux acteurs culturels des communes de notre territoire (événements ponctuels, festivals...) en permettant aux as-

sociations organisatrices de bénéficier de l'aide financière de la Région Centre-Val de Loire dans le cadre des PACT (Projets d'Actions Culturelles de Territoires), en leur apportant conseil et soutien administratif, mais aussi en mettant à disposition de ces initiatives locales notre matériel technique (sonorisation, dispositif d'éclairage...)

Pour conclure, il faut rappeler que la mise en place d'une telle offre culturelle sur des petites communes nécessite le soutien financier de la DRAC, de la Région Centre-Val de Loire, du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, de la Communauté de Communes Loches-Sud Touraine et bien entendu des communes adhérentes.

À l'heure où nous rédigeons cet article, l'équipe de NACEL travaille à la mise au point de la programmation 2023. Elle sera publiée fin décembre. Nous invitons notre public à consulter notre site internet (www.nacelculture.fr) ou à se procurer la plaquette habituelle dans les mairies et chez les commerçants de nos communes.

Bons spectacles.

Philippe BLONDEAU
Président de NACEL

CANTINE

Association en péril

L'Association Cantine Scolaire Autonome des Ecoles Publiques de Genillé a vécu une année difficile financièrement, ce qui a mis la cantine en danger. Nous avons été obligés d'effectuer le licenciement économique de notre personnel afin de rééquilibrer les comptes de l'association.

À ce jour, le bureau n'est plus composé que de trois membres et d'une suppléante, ce qui pose des problèmes de gestion.

Lors de la dernière assemblée générale de notre association, plusieurs parents se sont proposés pour prendre le relais afin de permettre à l'association de durer. Nous travaillons toujours avec le même prestataire qui a cependant changé de nom (Scolarest), les prestations restant exactement les mêmes.

Nous remercions les parents, l'équipe enseignante et les mairies de Genillé, Céré-La-Ronde et Le Liège pour leur soutien.



Association Cantine Scolaire Autonome de l'École de Genillé
assocantinegenille37@gmail.com
www.facebook.com/CantineGenille/

SPORT SANTE GENILLE

Association de bien-être

L'association Sport Santé Genillé propose des activités physiques et sportives pour toutes les générations, de 4 à 99 ans ! Elle est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire.

L'association propose des cours variés (Pilates, Cardio/Renfo, Aero Boxe, Fit & Hoop, Stretching, Fit'Dance, Acti'Gym, Gym en extérieur, etc.) et adaptés à tous, en fonction des besoins et des pathologies de chacun. Notre animatrice est certifiée APA (Activité physique adaptée).

Nous proposons une formule unique économique et sans contrainte de planning !

-181€/an pour les adultes (licence EPGV incluse)

- 126€/an pour les enfants et les adolescents de moins de 18 ans (licence EPGV incluse).

L'abonnement permet de participer à l'ensemble des cours, en fonction de l'âge, en illimité.

Rejoignez notre équipe et partagez avec nous des moments de sport, de convivialité et de bonne humeur !



Contact : 06.99.59.46.87 /
sportsantegenille@mail.com

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H30-10H30 FIT'ZEN	← Ados/adultes		10H-11H GYMOXYGENE <i>Parking Fontaine D'Orboud</i>	← Ados/Adultes/Seniors
10H30-11H30 ACTI'GYM	← Seniors / Adultes			
17H20-18H20 KIDS'MULTI	← 4-8 ans		17H45-18H45 FIT'DANCE	← Tout public (dès 8 ans)
18H30-19H30 FIT'MULTI	← Ados/Adultes		18H45-19H15 FIT'MULTI A thème	← Tout public (dès 8 ans)
19H30-20H30 FIT'ZEN	← Ados/Adultes/Seniors		19H15-19H45 FIT'MULTI A thème	← Tout public (dès 8 ans)



GENILLE AUTO PASSION

Moteur, silence, ça tourne !

Notre association s'est montrée encore très active cette année avec les temps forts que nous détaillons ci-après. Au printemps, pour la première sortie de l'année, direction Langeais : exposition de nos voitures anciennes dans l'enceinte du Château construit par Louis XI en 1465, puis halte à La Rouchouze et pour terminer, balade dans la vallée de la Manse.

En Avril, visite du Musée de l'Automobile de Valençay dont l'exposition temporaire avait pour thème cette année « les marques oubliées »

Le mois de Mai a été particulièrement chargé. Tout d'abord nous avons accueilli pendant une semaine un groupe de collectionneurs venu de Bretagne. Les 40 membres du CALANDRE CLUB D'ARMOR ont particulièrement apprécié le programme que nous leur avons concocté (visite du village de Chédigny où les roses étaient au rendez-vous, des châteaux de Montpoupon et de Montrésor, du Clos Rousely à Angé (41), exploitation viticole et collection de véhicules anciens, visite de Loches et de son marché typique du samedi matin, la cité médiévale, une journée festive dans un cadre privé, visite de l'entreprise TOURAINE RADIATEURS à LOCHES). Puis participation active à l'occasion de la 10^{ème} rencontre des Renault d'avant-guerre en Pays Lochois.

Au mois de Juin, tous les membres du club ont pris la direction du Cotentin sur la Côte des Isles, au programme de la semaine : visite de la fonderie de cloches Cornille Havard à Villedieu-les-Poêles, la cité de la mer à Cherbourg le sous-marin le Redoutable, la fabrique de parapluies, La Hague, le Nez de Jobourg, Barfleur, Saint-Vaast la Hougue, les sites du Débarquement, le Musée



d'Utah Beach, Sainte-Mère-l'Eglise....

Pendant l'été, direction le département de la Vienne pour la visite du Musée du vitrail à Curzay. En septembre, suite à l'invitation du club Les "Teuf-teufs blancs", nous avons participé au "Bouchon du Blanc 2022" qui a réuni plus de 200 véhicules anciens.

Nous avons aussi contribué à l'organisation des rassemblements de véhicules anciens qui se tiennent le 1^{er} dimanche de chaque mois à Loches Place des A.F.N, proche de l'Espace Agnès-Sorel où le nombre d'exposants (autos, motos, tracteurs agricoles...) et de visiteurs ne cesse d'augmenter d'année en année.

Sans oublier notre participation à la Foire aux marrons de Genillé.



Contact : GENILLE AUTO PASSION 37, 3a Rue de l'Indrois 37460 GENILLE / Bernard Balu 06.85.05.06.07

COMITE DES FÊTES

Recherche bénévoles...

Nos activités ont repris cette année avec le 14-juillet. Malgré l'annulation du feu d'artifice, la soirée a été conviviale.

La soirée dansante de la Foire aux marrons fut un retour aux festivités.

Nous recherchons toujours des personnes volontaires pour intégrer le comité des fêtes. Les idées neuves et des personnes dynamiques sont les bienvenues.



En avant pour la fusion !

En entente depuis 6 ans avec les clubs de l'ancien canton de Montrésor (l'US Orbigny Nouans Beaumont et l'AS Loché Montrésor), l'ES Genillé a fusionné avec eux en juin 2022 pour créer une nouvelle association : FC Pays Montrésorois.

Un regroupement de structures qui nous offre un rayonnement cantonal et une mutualisation des moyens.

L'ECF Pays Montrésorois reste le groupement pour notre école de foot soit la section jeune du club.

Le FC Pays Montrésorois regroupe désormais les catégories séniors avec une cinquantaine de licenciés et une trentaine de dirigeants bénévoles de l'association.

Nous engageons pour cette saison 2022/2023 trois équipes au niveau départemental :

Equipe A du FCPM en Départemental 3 (entraînée par Bertrand Vidal et Maxime Renard)

Equipe B du FCPM en Départemental 4 (entraînée par Thierry Caille et Arnaud Pinard)

Equipe Sénior Féminine à 8 du FCPM en Départemental (entraînée par Emilien Voarino).

Les rencontres se disputent à Genillé le dimanche pour notre Equipe Sénior Féminine (à 10h le dimanche matin) et pour notre Equipe A du FCPM (à 15h le dimanche après-midi). Notre Equipe B du FCPM évolue sur le terrain de Nouans-les-Fontaines.



En tant qu'association, le FC Pays Montrésorois compte organiser ou participer à des événements. Nous étions présents au forum des Associations de Genillé en septembre 2022 et nous avons notre traditionnelle buvette lors de la Foire aux Marrons de Genillé.

Une soirée dansante sera organisée en Février 2023 à Nouans-les-Fontaines et le Tournoi de Sixte de Football aura normalement lieu le 1^{er} Mai à Genillé.

Le FC Pays Montrésorois remercie la municipalité de Genillé pour l'entretien et le maintien en état des installations sportives à sa disposition.

Venez nombreux assister à nos rencontres sportives et n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez rejoindre notre association.

Le Bureau du FCPM :

Président du FC Pays Montrésorois : Benoît Lécureuil
Vices Présidents : Alain Pinard, Stéphane Porcheron, Joël Penaud

Secrétaire : Alexandre Mahuteau

Secrétaire adjoint : Sébastien Badaire

Trésorière : Céline Penaud

Trésorier adjoint : David Chatellier

L'association se compose également d'un Comité Directeur d'une vingtaine de membres actifs.



Contact : Fcpaysmontresorois37460@gmail.com

BADMINTON ASSOCIATION GENILLE

Rejoignez-nous !

Envie de frapper un volant dans la bonne humeur et l'esprit loisir ? Rejoignez-nous tous les lundis et/ou tous les jeudis à 20h30 au gymnase, que vous soyez débutants ou confirmés, jeunes ou moins jeunes !

Adhésion annuelle : 30€.



Contact : Anne Lalande
06.20.05.68.75

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE

Gym pour tous !

Encore une année sur pause ! L'Association de gymnastique de Genillé existe toujours malgré deux années entrecoupées de confinements...

Nous pensions repartir sur de bonnes bases cette saison, sauf que suite à des problèmes de santé, notre coach n'est pas en mesure d'assurer les cours.

Nous espérons, néanmoins, reprendre les séances l'an prochain. Restons optimistes !



Contact : Françoise Pinard
06.88.92.89.94

ZERO DECHET TOURAINE GENILLE

Agir ensemble contre les déchets

L'Association Zéro Déchet Touraine a pour objet, à l'échelle territoriale :

- d'informer toutes les composantes de la société et, de manière générale, toute personne qui solliciterait sa compétence, sur la problématique des déchets ;
- d'agir dans le but de prévenir et de réduire la quantité et la toxicité des déchets de toutes sortes ;
- de militer en faveur de la suppression des traitements des déchets les moins respectueux de l'environnement ;
- de promouvoir par tous moyens la réduction des déchets à la source, par le biais des principes et méthodes désignés sous le nom de démarche zéro déchet, zéro gaspillage.

L'antenne de Genillé, créée en novembre 2018, est composée d'un groupe d'habitants, sensibles aux questions du « bien vivre » et soucieux de préserver l'environnement et l'avenir de nos enfants et petits enfants, notamment par la réduction des

déchets.

Nous croyons que les changements positifs que nous proposons à l'échelle des citoyens finiront par faire évoluer la société durablement. Les innovations sont encouragées pour trouver de nouvelles solutions alternatives en s'appuyant sur l'intelligence collective. L'objectif est d'agir ensemble et de mettre en place des actions concrètes pour limiter le gaspillage et les déchets. Chacun peut intégrer la démarche à son rythme. Outre l'encouragement des actions individuelles, les axes définis sont les suivants :

- Proposer la mise en place de composts individuels et collectifs pour réduire significativement le volume et le poids des ordures ménagères ;
- Mettre en place des ateliers Zéro Déchet (couture, produits ménagers, bricolage, jardinage, tawashi, furoshiki, bee-wrap, etc.) ;

- Organiser des randonnées « chasse aux déchets » dans le secteur de Genillé ;
- Echanger les informations, les trucs et astuces dans le domaine de la réduction du gaspillage et des déchets ;
- Encourager les achats de produits en vrac ;
- Réduire l'utilisation des emballages plastiques et encourager l'utilisation d'objets réutilisables et le développement de la consigne ;
- Proposer des animations et ateliers d'information aux enfants en milieu scolaire ;

Une réunion-atelier est organisée mensuellement. Les référents de l'antenne de Genillé sont : Edith Vaudron et Martine Robin.



genille@
zerodechettouraine.org
06.88.78.74.70

Nos agents municipaux



Gaëlle Bruneau

Chacun dans son domaine de compétences, les agents communaux remplissent les missions qui leur sont confiées tout au long de l'année. En 2022, Fabien, Gérard, Thierry et Teddy, agents du service technique, ont connu le déménagement du local de la Rue-Imbert vers

La Varenne. Celui-ci est effectif depuis le printemps. Le renouvellement de certains matériels pour accomplir leurs tâches habituelles a été nécessaire comme l'achat d'un nouveau camion.

Galane, apprenti affecté dans ce service a obtenu son diplôme de « CAP Jardinier Paysagiste » en juin dernier. Du côté de l'école, Bénédicte, Sylvia et Hélène, personnels affectés auprès des plus jeunes ont eu pour projet de réunir enfants et parents pour mettre de la couleur à l'école. Les agents ont organisé plusieurs après-midi bricolage pour découper, dessiner et peindre des plaques de bois qui ont ensuite été fixées sur les barrières qui entourent l'école. Un grand merci aux agents pour avoir eu l'idée de ce projet et d'avoir permis de beaux moments de rencontre entre familles et personnels pour le bien être visuel des uns et des autres au sein de notre commune.

Nous n'oublions pas Sylvie qui assure quotidiennement l'accueil des enfants à la garderie et Maël, apprenti en CAP « Petite enfance » qui, depuis septembre, travaille auprès des enfants pour accomplir sa formation.

Le travail d'entretien des locaux communaux par Sylvia et Laëtitia est nécessaire au quotidien pour que nous puissions tous utiliser ces locaux lors de nos activités festives, sportives, culturelles etc.

Depuis le mois d'août, un nouveau visage vous accueille à la mairie : Gaëlle. Elle partage son temps entre la médiathèque et la mairie où elle vient soulager le travail d'Amélie et de Marina.

Béatrice Kergourlay

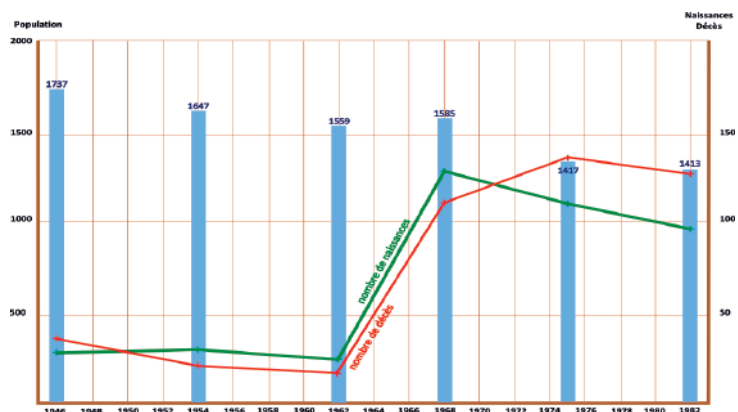
Avoir 20 ans à Genillé dans les années 1970

Comme toutes les communes rurales de Touraine, Genillé observe une chute importante de sa population à partir de 1946. Cette chute est due à un solde migratoire négatif, surtout à partir de 1968, (exode rural oblige) qui parvient cependant à réduire les effets d'un solde naturel positif (baby-boom oblige). Entre 1960 et 1980, Genillé prend ainsi un sévère «coup de jeunes», sa population se renouvelant par «nouvelles vagues» successives. Plusieurs projets vont marquer la jeunesse de cette période : la construction de la piscine, de la Salle pour Tous et la création d'un Festival de musique «Folk».

La piscine de Genillé a 50 ans

Le 14 juillet 2022, la piscine de Genillé, grâce à l'association Sport-Santé et à la commune, a fêté ses 50 ans d'existence. L'évènement mérite qu'on s'y intéresse un petit peu et que l'on se rappelle que la construction de cet espace récréatif ne fut pas une histoire simple et qu'elle tint en haleine les partisans du projet pendant plus de dix années.

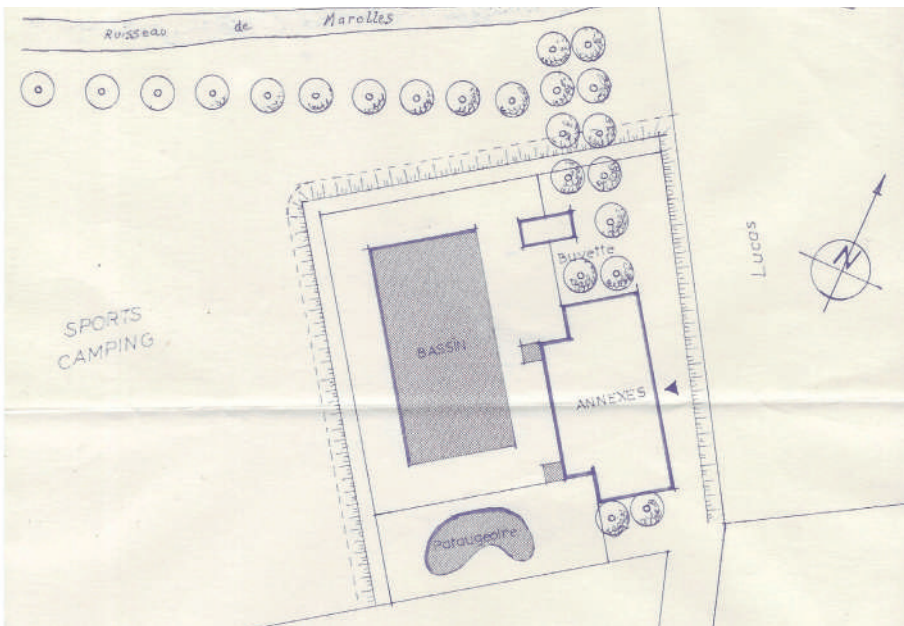
Traditionnellement, la jeunesse genilloise se donnait rendez-vous au Gué des Ouches ou au Gué de Montaigu pour des baignades «sauvages». Les deux endroits, établis sur l'Indrois, avaient en commun la présence d'une passerelle qui tenait lieu de plongeur. L'eau y était peu profonde mais bien assez pour s'ébattre et se rafraîchir en été ou au printemps.



Evolution de la population genilloise entre 1946 et 1980.

À partir de 1958, et plus particulièrement du IV^e plan quinquennal, le sport et la construction d'infrastructures sportives sont décrétés par l'Etat d'intérêt public. La nomination, par le général de Gaulle, de Maurice Herzog, ancien alpiniste, en 1958, comme haut-commissaire, puis secrétaire

d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, s'accompagne de la première loi sur l'équipement sportif massif en juillet 1961. Un plan de financement sur quatre ans est alors prévu pour combler le sous-équipement en matière d'édifices à destination de la jeunesse :



Plan de la piscine (1969), prévue au fond du stade municipal de Genillé.

"Notre objectif, écrit Maurice Herzog, notre seul objectif est de mettre à la disposition de notre jeunesse les moyens de s'exprimer plus complètement. Nous voulons que des millions de jeunes Français puissent aller au stade, à la piscine, se rencontrer dans les maisons des Jeunes.¹"

Ce plan prend la forme de subventions élevées, représentant généralement entre 20 et 50% du coût total des constructions sportives, destinées à aider les collectivités locales qui en font la demande. En réponse à une circulaire préfectorale de juillet 1961, la commune de Genillé et son maire Paul Moreau font remonter le souhait de créer une piscine à Genillé. Le Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, face aux demandes massives décide de limiter les premiers agréments, de normaliser et de rationaliser les équipements sportifs, notamment les piscines. Le projet de Genillé n'est alors pas retenu. Il n'est pas retenu non plus par la 2^{ème} loi de programme d'équipements sportifs (1966-1970).

Paul Moreau décide alors d'adresser un courrier au préfet et au sous-préfet d'Indre-et-Loire de Loches pour exprimer ses regrets et défendre encore bec et ongle le projet :

1. M. Herzog, *Equipements pour la jeunesse et les sports*, 1962.

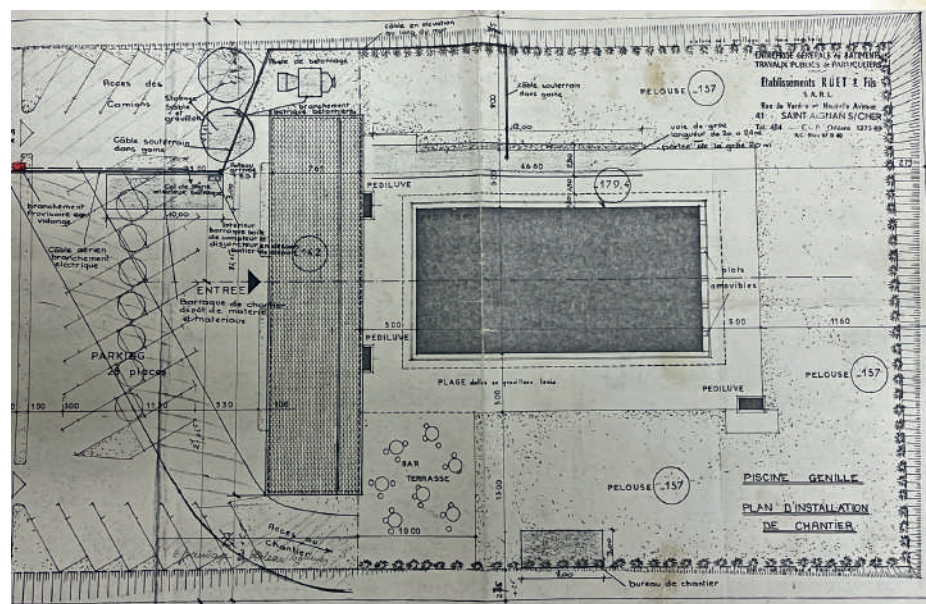
"Notre commune, comme le mentionnait si justement le conseil municipal dans sa délibération du 29 septembre, exerce, en raison de l'importance de sa population, de sa situation géographique, et de l'activité de ses sociétés locales, une bienfaisante attraction sur la jeunesse des communes voisines de Le Liège, Saint-Quentin, Chemillé-sur-Indrois, Ferrière, Sennevière, Orbigny, Beaumont-Village, Céré-la-Ronde et Luzillé, la situant ainsi hors du cadre cantonal dans lequel elle est intégrée administrativement.

Je me permets donc, en raison de la volonté bien marquée du conseil municipal, de demander que soit reconsi-

dérée la décision de l'Inspection de la Jeunesse et des Sports, afin de ne pas priver, pour une longue période encore, la commune rurale qu'est la nôtre, des possibilités qui lui restent, de réduire au maximum l'exode de la jeunesse vers les centres plus importants, mieux dotés en équipement sportif et socio-éducatif.²"

Pour la Municipalité de l'époque, la construction de la piscine représente un enjeu économique et social crucial: il s'agit d'équiper la commune pour conserver une population jeune importante, issue du baby-boom, et limiter l'exode rural. Paul Moreau s'accroche à son projet: construire un "pôle tourisme" derrière le stade municipal, composé d'une piscine et d'un terrain de camping. Le projet est imaginé avec la complicité de Claude Balick, architecte parisien de renom qui s'est installé au château de la Bourdillière. Des plans sont demandés aux architectes Pierre Capredon et Louis Bourdin et des devis réalisés, dès 1967. L'installation est prévue derrière le stade, près du ruisseau de Marolles.

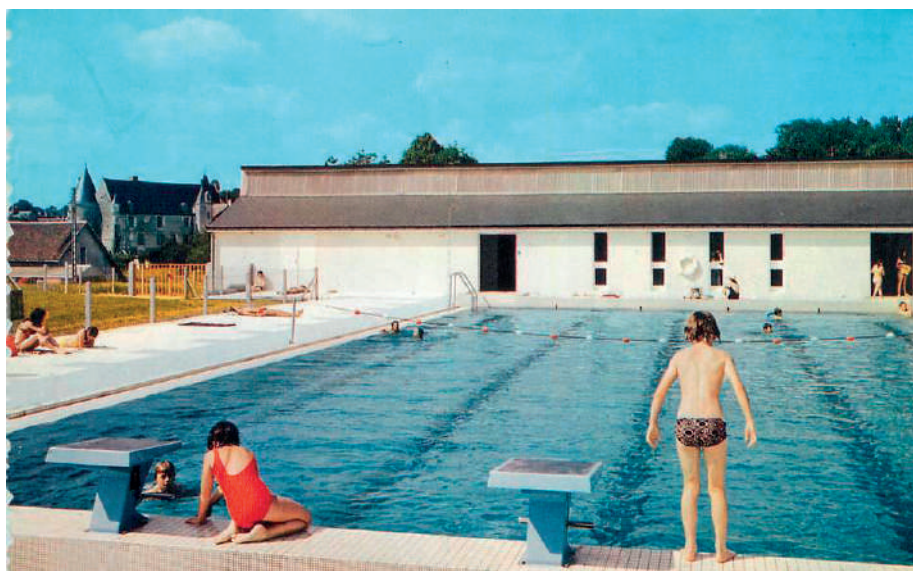
2. Archives municipales, 4M4



Plan de la piscine actuelle.

Joseph Comiti, nouveau secrétaire d'État de la Jeunesse et des Sports, avait déjà annoncé au début de l'année 1969 un déploiement massif des piscines sur le sol national en mettant en avant les résultats pitoyables de la natation française lors des Jeux Olympiques de Mexico en 1968. Mais, durant l'été 1969, deux événements majeurs vont profondément marquer l'opinion publique et contribuer à l'accélération des équipements de natation. Tout d'abord, le 18 juillet, à Juigné-sur-Loire, 19 enfants d'un centre aéré trouvent la mort après l'effondrement d'un banc de sable sur la Loire. Des enfants de 8 à 13 ans, emportés par un tourbillon, ne savaient pas nager. Ensuite, le 19 août, 21 personnes dont 15 enfants meurent noyées dans le lac Léman, près de Thonon-les-Bains, dans le naufrage d'un bateau de promenade. Ce dernier coule à cinquante mètres du rivage. Des enfants de 8 à 14 ans ne savaient pas nager non plus.

Alors, l'opération "1000 piscines" est lancée dès l'automne 1969. Mais là encore, les demandes du conseil municipal de Genillé ne sont pas entendues. Finalement en janvier 1970, Paul Moreau lance une souscription publique et contracte deux emprunts pour couvrir les frais de construction.



Piscine de Genillé dans les années 1980.

Les élections municipales des 14 et 21 mars 1971 voient le départ de Paul Moreau et l'arrivée de Georges Normand à la mairie. Le projet de piscine municipale est maintenu mais, coup de théâtre, l'implantation qui avait conduit tous les projets depuis 1965 est modifiée dès le 20 avril 1971 :

"Le conseil qui avait jugé le terrain de l'Étang peu propice à la construction de la piscine, l'avait chargé de rechercher un autre endroit. Plusieurs emplacements ont été visités, notamment celui de Mme Bas Constrant, au lieu-dit « La

Varenne ». Ce terrain en raison de la nature du sous-sol, de son exposition, de sa proximité du bourg et des facilités d'accès qu'il présente semble le mieux convenir à la construction projetée.³"

L'achat de la parcelle est réalisé en juin 1971. La structure légère de la piscine permet aux plans d'être refaits rapidement et les travaux peuvent commencer dès la rentrée 1972. La piscine est ouverte aux nageurs en juillet de la même année pour le plaisir des jeunes et des moins jeunes qui pourront y passer leur brevet de 50 mètres.

3. Registre des délibérations du conseil municipal de Genillé du 2 juin 1971, Archives municipales 5M5.

1978 : Woodstock a son festival rock, Genillé son festival folk !

« Genillé sera les 5 et 6 août [1978] prochains la capitale du folk. Ambitieuse et sympathique entreprise d'un groupe de jeunes de cette commune », telles étaient les premières lignes de l'article paru dans *La Nouvelle République* du 21 juillet 1978, annonçant un festival qui allait faire couler beaucoup d'encre et de sueur. Cet événement, qui aura une portée nationale voire internationale, est révélateur d'une époque où tout semblait possible pour une jeunesse rurale engagée et nombreuse, qui veut montrer qu'elle existe.

Place aux jeunes !

Entre 1968 et 1975, la commune de Genillé enregistre un nombre de naissances annuelles qui dépasse la centaine. C'est une accélération manifeste du taux de natalité par rapport aux périodes précédentes. Les démographes et les sociologues ont décidé de donner le nom de *baby-boom* à cette période durant laquelle les générations nées entre 1945 et 1975 connaissent les 4P : paix, prospérité, plein-emploi, progrès.

À Genillé, comme partout en France, la tranche d'âge des jeunes, c'est-à-dire des 14-20 ans, constitue une partie importante de la population. Comme l'a très bien commenté Edgar Morin, cette jeunesse a sa propre culture, sa propre

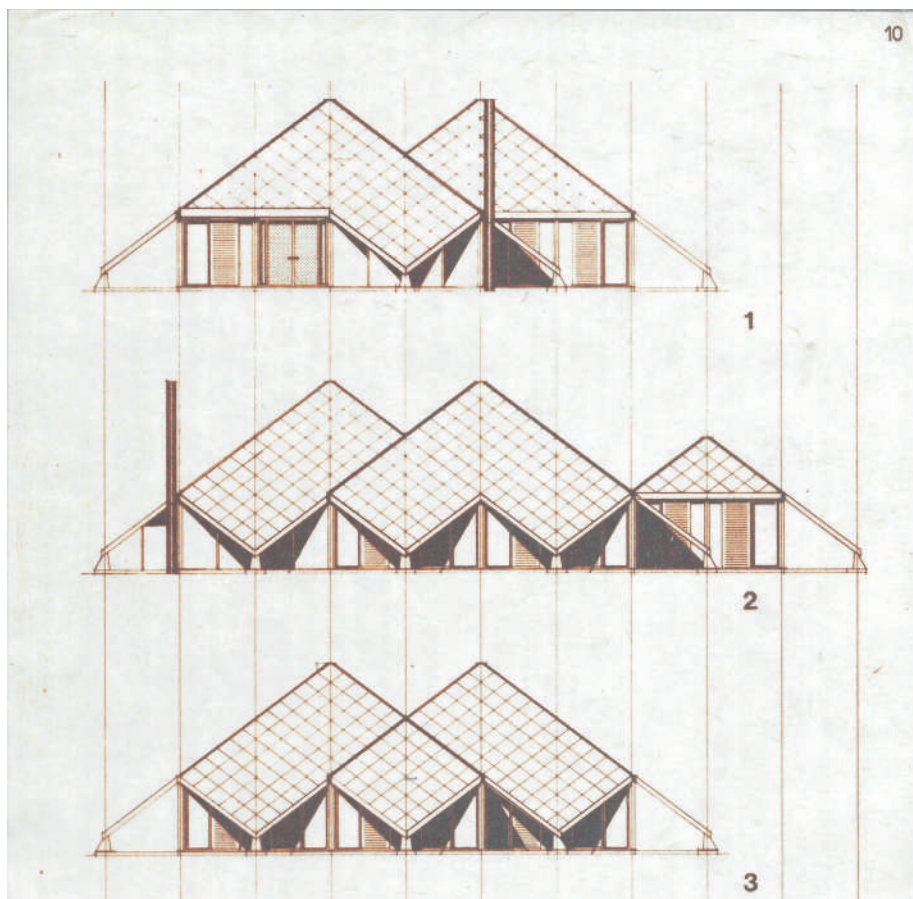
vision de la vie et entend prendre sa part dans la société.

De manière informelle, à Genillé, au début des années 1960, quelques jeunes se retrouvent sur un terrain que possède Jacqueline Laroque, dans l'impasse Adam-Fumée. Dans cette grange et ce jardin, que les occupants occasionnels ont gentiment baptisé « château fouillis », les jeunes se retrouvent pour chanter, discuter et faire du théâtre. En 1967, un Foyer Rural d'Éducation Populaire (FREP) est créé à Genillé, sous la présidence de Patrice Autourde. L'association établit son quartier général dans une aile de l'ancienne école des garçons.

En 1968, le ministre de la Jeunesse et des Sports, François Missoffe, accepte mal la mainmise

du Parti Communiste sur les Maisons des Jeunes et de la Culture créées en 1948. Il lance une grande opération "1000 clubs de jeunes". Il y voit « une sorte de café pour les jeunes, lieu de rencontre et de conversation ». Les "1000 Clubs" sont des installations en kit. À la commune d'en formuler la demande de dotation et de viabiliser un terrain pour sa construction ; à la charge des jeunes le montage de la structure en aluminium.

2346 structures seront ainsi installées entre 1968 et 1982, dont 43 en région Centre-Val-de-Loire. Dans le département, le premier « 1000 Clubs » est monté à Fondettes. Genillé obtient le sien en 1973. Il s'agit du modèle « Puymorens » de 160m², produit par la SEAL (Socié-



Dessin du modèle "1000 clubs" PUYLORENS, par la société SEAL.

té d'Exploitation d'Alliages Légers). L'espace est constitué, conformément au cahier des charges, d'un coin «veillées», d'un coin «cuisine» et d'un coin «jeux».

Dès son ouverture en 1974, le "1000 Clubs" de Genillé est appelé «Salle pour tous», et la Municipalité d'alors le signifie dans le premier règlement intérieur de ce local :

"Tout en gardant son caractère de salle de jeunes, elle demeure exclusivement une salle municipale, placée sous la tutelle du conseil municipal, seul qualifié pour décider d'orienter son utilisation et de trancher tout litige éventuel [...]".

C'est donc dans le «1000 Clubs», rebaptisé «Salle pour Tous», que le festival Folk de Genillé va se penser, se préparer et s'organiser, avec et pour les jeunes de la commune.

Du social et du culturel, de l'éducatif et du populaire...

L'aventure du festival Folk de Genillé commence en 1977. Marie-Claude Aubry, animatrice du FREP, alors étudiante en lettres à l'université de Tours, assiste à un concert du groupe Tri Yann et en ressort très enthousiaste. Elle en parle à Patrice Autourde et convainc le

4. Archives municipales, 4M4

président du Foyer Rural des Jeunes de Genillé qu'il faut organiser un concert des Tri Yann à Genillé et qu'il faut confier l'organisation aux jeunes du Club. Patrice Autourde qui ne connaît alors rien au monde du spectacle accepte de rencontrer Jean Chocun, un des membres fondateurs du groupe nantais. Jean Chocun donne la marche à suivre la plus précise possible : le matériel à fournir, la communication, le fléchage depuis Tours. Le groupe est prêt à venir à Genillé si leur tournée prévoit un passage à proximité.

L'occasion ne se fait pas attendre. Le 2 juillet 1977, les Tri Yann sont de passage à La Chartreuse-sur-le-Loir. Jean Chocun appelle Patrice Autourde. Le premier concert des Tri Yann à Genillé sera organisé par les jeunes du Club et aura lieu à la Grande Ferme de Marolles, le dimanche 3 juillet au soir. Toutes les bonnes âmes vives répondent à l'appel : il faut monter une scène, installer la sonorisation et les éclairages, une buvette, des toilettes sèches (une première !). La scène est montée sur des bottes de paille, le devant de scène, servant à recevoir les projecteurs, est bricolé en soudant deux pylônes de fer entre eux.

"Ce fameux soir où les trois Jean étaient arrivés à Genillé, confie Patrice Autourde à un journaliste, ils n'étaient pas de très bonne humeur. Et il y avait de quoi. La veille, ils donnaient un récital dans une petite ville voisine [...] et en arrivant ils avaient découvert que tout le matériel de publicité, affiches, tracts était resté là, sur les radiateurs ! Aussi, ils s'attendaient au pire dans cette petite bourgade."⁵

L'accueil à la Grande Ferme est excellent et le concert fait recette, réunissant plus de 650 personnes.

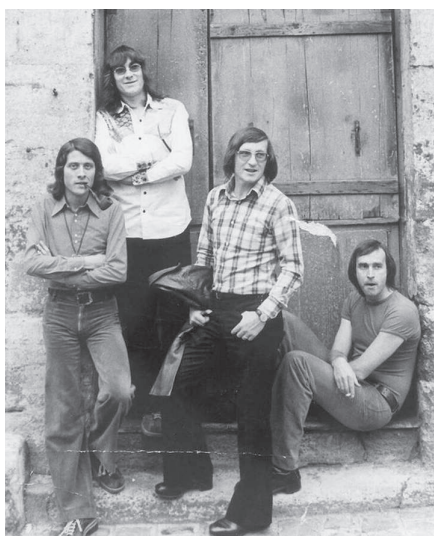
Folkeux, qui es-tu ?

En 1978, le journaliste de *La Nouvelle République* qui prenait soin d'expliquer à ses lecteurs ce qu'était le mouvement folk écrivait ceci : « La musique "folk" n'a absolument rien de commun avec la "pop-music" souvent génératrice de violences (plus ou moins provoquées). [...] En effet, côté folk, il faudrait plutôt chercher dans la pile de disques des années 60 et quelques, un Bob Dylan ébouriffé, cuvée *Blowin' in the wind*. Pour les puristes, remontons jusqu'au chanteur mythique, Woodi Guthrie, le vagabond des routes américaines au cœur gros comme ça, et pour les littéraires osons-nous citer Jack Kérouac et Allen Ginsberg? »

Le mouvement folk est un mouvement musical qui revendique le retour à une musique populaire (*volk* en allemand : le peuple), traditionnelle voire paysanne.

À la fin des années 1960, la renaissance du mouvement folk, guidé par des artistes comme Joan Baez, Bob Dylan ou Léonard Cohen, concilie la culture rock et la culture folk. Le mouvement est alors lié au courant hippie qui naît après le *Summer of Love* de 1967 à San Francisco. Ce courant de contre-culture rejette la société de consommation, revendique un besoin d'émancipation, une vie centrée sur la liberté, un respect pour l'environnement.

5. B. Dely, "Patrice Autourde et les Tri Yann", *La Nouvelle République*, 1997.



Le groupe Tri Yann en 1977.

En France, le groupe Tri Yann, créé en 1971, écrit en breton, interprète de la musique traditionnelle bretonne en y intégrant des instruments rock comme la batterie ou la guitare électrique. Les bals folks qui se développent à cette époque renouent avec les veillées traditionnelles d'antan et les bals populaires.

Woodstock à la Grande Ferme !

1978 verra la première édition du Festival Folk de Genillé. Le Foyer Rural d'Education Populaire de Genillé passe à la vitesse supérieure. Cette fois-ci, il ne s'agit plus d'un simple concert mais d'un festival sur deux jours pour lequel le groupe Tri Yann, encore lui, est tête d'affiche. Du 5 au 6 août 1978, la Grande Ferme de Marolles prend des airs de Woodstock. Les jeunes organisateurs reçoivent le soutien de l'ORTF et la presse internationale est présente. Plusieurs milliers de festivaliers sont attendus. De jeunes Allemands, Hollandais, Belges ont écrit aux organisateurs pour prévenir de leur venue.

À la tête des jeunes Genillois qui tiendront la buvette, accueilleront les festivaliers et les artistes, feront à manger pour tout le monde, trois « artisans » : Michel Geneix, sculpteur sur bois ; Patrice Autourde ; et Pascal Cottin, le spécialiste "folk" du trio, Genillois exilé à Paris. Le programme est dense.

Le samedi 5 août, Tri Yann ouvre l'événement à 19h. Puis, Yvon Étienne, Mandragore se suivront sur scène jusqu'à 4 heures du matin. Les festivaliers restent dormir sur place dans un camping improvisé aux abords de la Grande Ferme, passent la nuit autour de feux de camp en continuant à chanter. Le

lendemain, le spectacle reprend dès 15h avec Gabriel Yacoub (fondateur du groupe Malicorne). Un bal folk clôture le festival jusqu'à 4h du matin, animé par le groupe Emmatine.

Le succès est encore au rendez-vous, même si toute cette jeunesse qui converge en masse vers la commune de Genillé ne manque pas d'inquiéter la population. Une jeune femme qui s'est assise sur les marches de l'église pour allaiter au sein son enfant suscite de vives réactions. Une cabane en paille qui avait été dressée par les organisateurs pour en faire un foyer de discussions est investie par les festivaliers qui y dressent une banderole : « Ici shit à toute heure ». Tous ces petits à-côtés dérangeants finissent par ternir la réputation du festival. La seconde édition, en août 1979, aura moins de succès et verra le rideau se baisser sur cet événement retentissant qui aura été un feu de paille laissant beaucoup de cendres.

Les trois éditions du Festival Folk n'auront pas su endiguer un mouvement de fond qui a débuté dès 1968 : l'exode rural. En 1975, le secrétaire de mairie de Genillé, Jean Thibault, témoigne dans le bulletin municipal du risque majeur de la désertion annoncée des campagnes. Il écrit : « Trop d'ouvriers genillois sont encore contraints à de pénibles trajets en autocar pour aller travailler à Tours ou en banlieue. Il arrive un moment où, écœurés, ils quittent la commune pour s'instal-

GENILLÉ Indre-et-Loire
près LOCHES

5 ET 6 AOUT 1978

FESTIVAL FOLK

SAMEDI 5 AOUT

TRI YANN

Yvon Étienne - Mandragore

DIMANCHE 6 AOUT

Équinoxe - Gabriel YACOB

Bratsch - Claque Galoche

BALS FOLK

CAMPING ET PARKING GRATUITS
ENTRÉES : 30 fr. la journée - 40 fr les 2 jours
Réduction aux Groupes accompagnés
CONTACTS : P. COTTIN, Genillé-37 - Tél. (47) 59-51-42
Michel GENEIX, La Roche, Luzillé-37

Affiche du festival Folk, organisé à Genillé en août 1978

ler plus près de leur travail. Jusqu'à quand va-t-on ignorer la désertion de nos communes rurales pour faire de Tours un petit Paris, qui devient déjà aussi irrespirable que le grand».

■ **Christophe Meunier**



Festival folk à la Grande Ferme de Marolles en août 1978.

Action sociale

La Mission Locale vous accueille

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, qui ne sont plus scolarisés, la Mission Locale propose un espace d'accueil, d'écoute et de conseils sur de nombreux sujets : le choix d'un métier, comment construire un projet, trouver une formation et la financer, comment organiser sa recherche d'emploi.

La Mission Locale est aussi là pour aider à résoudre des difficultés financières, de mobilité, de logement. L'un de nos accompagnements est la Garantie Jeunes.

Cette action est destinée aux jeunes ayant peu ou pas de ressources, ou vivant dans un foyer non imposable. Pendant une année, un suivi renforcé est mis en place avec le soutien de nombreux intervenants, des périodes de stages sont réalisées pour découvrir les entreprises et décrocher des contrats de travail ou d'apprentissage.

Le jeune bénéficie durant cette période d'une allocation mensuelle de 497€.

Mission Locale SUD TOURAINE

Lundi au Vendredi de 9h à 17h
1 Place du Maréchal Leclerc
37600 Beaulieu-lès-Loches

Permanences : UNIQUEMENT sur Rendez-vous

Cormery
Mairie de Cormery, 18 place du mail
Jeudi après-midi

Descartes
France Services, 5 rue du vieux marché
Lundi

Montrésor
Mairie de Montrésor, 23 grande rue
Mercredi matin

Ligueil
France Services, 69 rue Aristide Briand
Mercredi

Preuilly-sur-Claise
France Services, Place Jean Moulin
Mercredi

Yzeures-sur-Creuse
Mairie d'Yzeures, Place Mado Robin
Mercredi

contact@ml-tourainecotesud.fr
www.ml-sudtouraine.fr
02.47.94.06.46
@MiloLochois
@mission_locale_loches

Nous proposons aux 16-17 ans le stage **Level Up** avec de nombreux ateliers ludiques, culturels permettant la découverte de soi et des richesses de notre territoire.

La Mission Locale se déplace pour venir au plus près des jeunes. Des permanences ont lieu de façon hebdomadaire à Cormery, Descartes, Montrésor, Ligueil, Preuilly-sur-Claise et Yzeures-sur-Creuse.

Enfin la Mission Locale est **Point Information Conseil**, à ce titre elle reçoit toute personne qui souhaite entreprendre une démarche de VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience)

Vous pouvez nous contacter au **02.47.94.06.46** ou par mail à **contact@ml-tourainecotesud.fr**
Vous nous retrouvez également sur :

MiloLochois
 mission-locale-loches

Nos bureaux sont situés au 1 place du Maréchal Leclerc à Beaulieu-lès-Loches (maison de l'emploi) lundi, mercredi jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h30.

L'entraide lochoise : Une association de proximité à votre service depuis 1987

Vous recherchez un emploi ?

Vous souhaitez prendre ou reprendre une activité à votre rythme en temps partiel ou à temps plein. Nous proposons des postes en CDD pour intervenir auprès de particuliers, entreprises, collectivités... À temps partiel ou à temps plein, l'Entraide Lochoise soutient votre projet professionnel.

Nous ne demandons pas d'expérience ni de diplôme spécifique. Vous avez uniquement l'envie de travailler.

Besoin d'un service ?

Nous vous proposons un prêt de main d'œuvre afin de répondre à votre besoin. L'Entraide Lochoise s'occupe de toutes les démarches administratives liées à l'emploi du personnel. C'est vous qui choisissez vos jours et heures d'intervention.

L'entraide Lochoise

- Particuliers (déduction fiscale possible) : ménage, repassage, cuisine, jardinage, entretien divers, etc.
- Associations, collectivités : entretien de locaux, d'espaces verts, aide cuisine, surveillant de cantine ...

- Entreprises, exploitants agricoles : manœuvre, manutention, vente, nettoyage, tâches agricoles....

L'ENTRAIDE LOCHOISE
23, rue des Bigotteaux
37600 LOCHES
02.47.59.43.83
contact@entraide-lochoise.net
www.entraide-lochoise.net

Horaires d'ouverture des bureaux :
Les lundi, mardi, jeudi de 9h à 17h
Le mercredi de 9h à 12h30
Le vendredi de 9h à 16h30





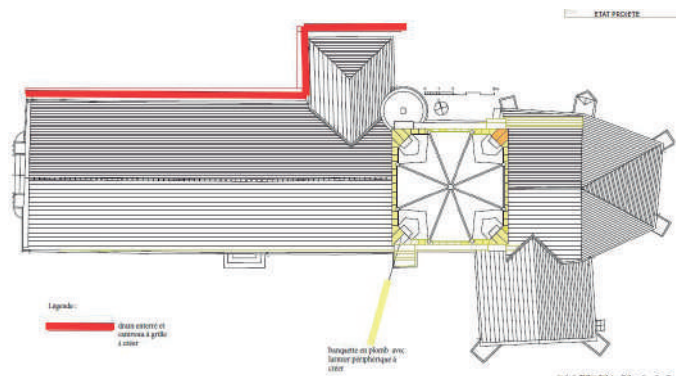
Genillé demain

TRAVAUX

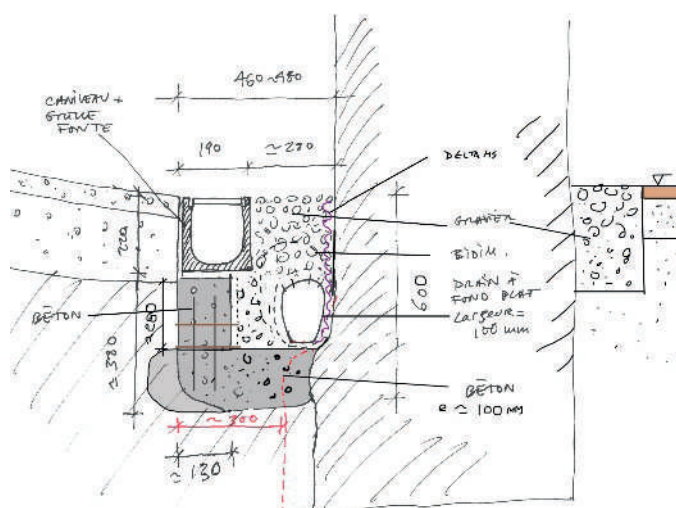
L'église Sainte-Eulalie de Genillé

D'importants travaux de restauration de l'église de Genillé ont été effectués en 2003 et en 2007 pour refaire entièrement le clocher et les façades nord, sud et ouest. En 2020, la nouvelle municipalité, constatant la dégradation des enduits muraux et de la base du clocher, a décidé de régler ces problèmes d'assainissement :

- 1- Reprise du pied de clocher, restauration des pierres et pose d'une couverture en plomb, entretien et démoussage de la couverture, ce qui a nécessité la pose d'un important échafaudage.
- 2- Pose d'un caniveau et d'un système de drainage au pied du mur nord pour capter les eaux qui descendent du quartier Saint-Pierre.



Reprise des enduits ciment des bas de murs à l'intérieur de l'église et création d'un lit de gravier pour assurer la ventilation.



Ces travaux commencés en mai 2021, minutieusement suivis par l'architecte du patrimoine et par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, ont nécessité un long temps de séchage des murs qui étaient gorgés d'eau à 100 % aidé par l'été sec et chaud. Pour permettre des enduits à la chaux à l'ancienne, les tests d'humidité nous laissent espérer la reprise et la fin des travaux début décembre 2022

AMAP

Casiers connectés à Genillé ?

Le projet de casiers connectés est l'une des propositions répondant à plusieurs des dimensions du plan alimentaire territorial (P.A.T.). Mais le P.A.T., qu'est-ce-que-c'est ?

En charge de l'animation du projet en tant que conseillère municipale titulaire à la commission communautaire « Economie Rurale et Agricole », je me suis portée volontaire pour faire partie d'un Comité de Pilotage sur le Plan Alimentaire Territorial.

Loches Sud Touraine porte un P.A.T. pour rapprocher producteurs et consommateurs locaux autour de l'alimentation. Les PAT sont encouragés par la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014. Ils sont un outil pour porter des solutions locales et concrètes en réponse à la loi Egalim (2018) qui oblige depuis janvier 2022, la restauration collective à proposer 50% de produits de qualité et durables dont 20% en Bio.

Le P.A.T. LST revêt plusieurs dimensions : économique (relocalisation de l'alimentation), environnementale (consommation en circuit court, lutte contre le gaspillage alimentaire, gestion de l'espace...), sociale et de santé (accessibilité aux produits, nutrition saine, éducation alimentaire...).

Le P.A.T. permet de rassembler les dynamiques en cours sur l'ensemble du territoire et de coordonner les actions communautaires autour des enjeux d'alimentation durable et locale qui sont affirmés au sein du Plan Climat Air Energie Territorial, du Contrat Local de Santé, du Plan de prévention des déchets ménagers et assimilés, du Schéma de Cohérence Territoriale...

Henri Alfandari, Maire de l'époque, présente les grandes lignes du projet qui consiste à profiter de la prestation libre-service de la station automatique de carburant qui attire un flux important, pour ouvrir un complément 24h/24 à l'offre commerciale déjà existante à Genillé. C'est une opportunité pour mettre en valeur les productions locales en circuit court.

Après avoir réuni les commerçants de notre commune, nous avons poursuivi notre projet en ouvrant la réflexion aux producteurs voisins. Une première réunion a eu lieu dans notre commune en janvier 2022 afin de présenter ce projet en lien avec les directives de la communauté de communes Loches Sud Touraine ; une dizaine de producteurs locaux a répondu à cette invitation.



Qui sont-ils ?

Antoine Champion, EARL Champion, producteur à Beaulieu-lès-Loches de fromages de chèvre
sandrine.champion@hotmail.fr

Cédric Joubert, éleveur de vaches Angus à Genillé
lablackangusdetouraine37@orange.fr

Laurent Deschamps, gérant des boulangeries de Chédigny et de Genillé
boulangeriedesroses@orange.fr

Jean-Baptiste Molinier et Stéphanie, producteurs de légumes et tisanes à Beaumont village
jardins.angottiere@gmail.com / 06.42.04.66.72

Corinne et Alain Mary, producteurs de céréales, éleveur bovin et volailles à Chemillé
earl.mary16@gmail.com

Romain Fergeau, gérant de restaurant, spécialités italiennes dans le sud Touraine, distributeur de pizzas à Genillé.
amoremioches@gmail.com

Mathieu Guillon, Les Belles de Touraine, producteur de fruits/ jus de fruits à Vernou et St Quentin sur Indrois.
matguillon@orange.fr

Le Grain Libre, groupement de céréaliers proposant des pâtes bio
contact@legrainlibre.fr

Camille Marty, arboricultrice productrice de petits fruits Bio à Villeloin-Coulangé

Il est apparu assez rapidement qu'il était nécessaire de modifier le bâtiment pour recevoir des casiers en libre-service.

Lors du conseil municipal du 28 octobre, un plan du projet du bâtiment de la station service a été présenté avec un espace dédié aux futurs casiers connectés, une salle de réunion, des WC. Le financement reste à étudier dans le prochain budget.

Naissance du projet courant 2023...

■ Laurence Marinier



Un exemple de casiers connectés

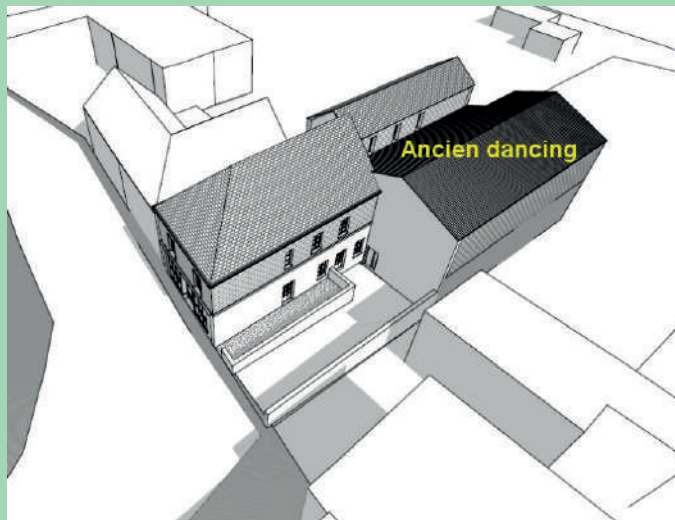
TRAVAUX

Projet Agnès-Sorel

Après avoir acheté le bâtiment, acheté le jardin adjacent, nous entrons dans la phase de démolition/construction. Les travaux étaient prévus en deux phases mais les contraintes budgétaires qui s'annoncent nous incitent à la prudence en envisageant trois phases de travaux.

Phase 1 : Démolition de l'ancien dancing.

Désamiantage, démolition de l'ancien dancing et des aménagements intérieurs de l'ancien hôtel. Le permis de démolir est accordé. Les travaux de démolition doivent débuter en décembre 2022

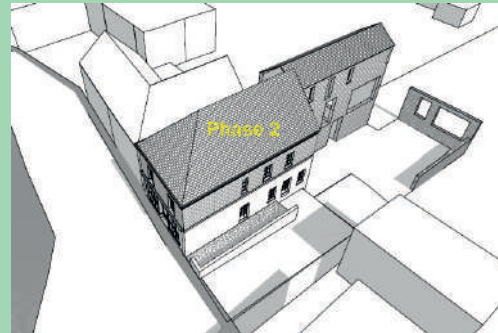


Phase 2 : Aménagement du bâtiment principal

Reconstitution de la façade à l'identique ; Aménagement du rez de chaussée .

Travaux prévus en 2023

À partir de ce moment, la salle principale pourra être utilisée en attendant la cuisine.



Phase 3 : Construction d'une salle

Construction d'une cuisine dans le bâtiment intermédiaire et d'une salle ouverte sur les jardins. Cette phase est possible en 2024, si nos budgets résistent à l'inflation.



URBANISME

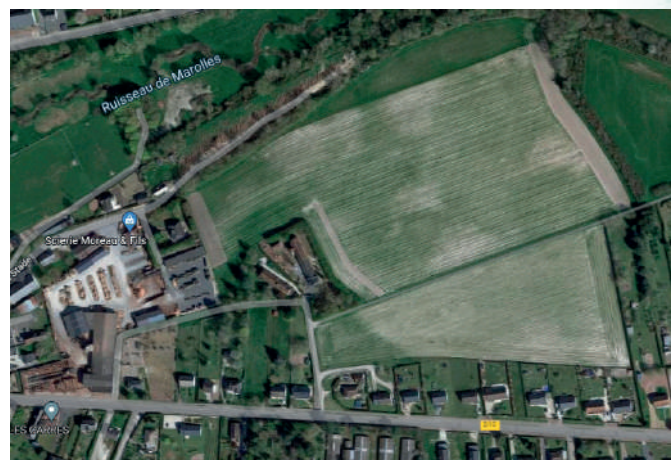
Relance de l'urbanisation du quartier de La Croix

Comme nous n'avons pas réussi à déplacer la scierie dans des conditions acceptables, le plan d'urbanisation de 2019 doit être modifié partiellement pour urbaniser le quartier de La Croix.

Il est prévu de réécrire le projet pour déterminer l'organisation globale du quartier en prenant en compte :

- L'enjeu de gestion des eaux pluviales particulièrement important sur ce secteur et la problématique de tous les réseaux,
- La circulation automobile, rue du 11-Novembre notamment, et le plan de circulation global,
- La mobilité piétonne et cyclable dans et entre les opérations,
- Le stationnement,
- La gestion des espaces et des équipements publics projetés à court, moyen ou long terme,

- L'intégration paysagère et architecturale,
 - Sans oublier la composition du programme de logements selon nos besoins (jeunes, seniors, etc., familles nombreuses ou moins nombreuses)
- Cette opération, validée par le conseil municipal du 28 octobre dernier, prendra environ un an.

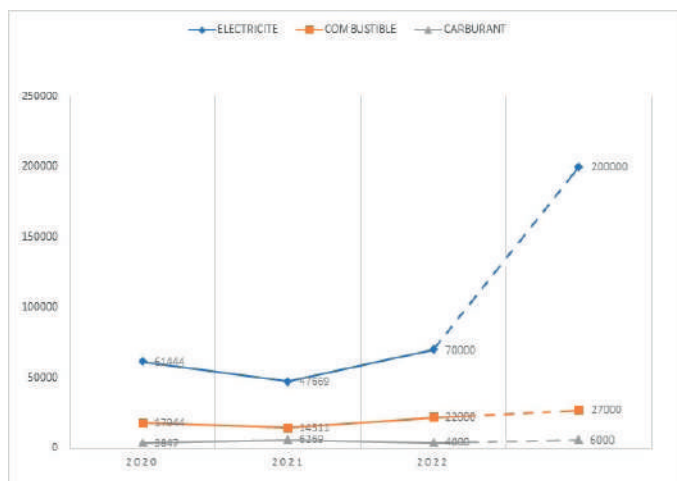


■ Olivier Flaman

Faire face à la crise énergétique

Chauffer la piscine, la salle Rosine-Deréan, la salle pour tous, le gymnase, l'école..., éclairer tous ces bâtiments communaux, éclairer la voie publique et le stade de football, faire fonctionner les tondeuses, l'épareuse, les tronçonneuses, les tracteurs, les véhicules du service technique. Toutes ces activités requièrent de l'énergie. Le graphique suivant sur les relevés d'électricité, combustible et carburant montre que la commune est principalement dépendante de la fourniture électrique.

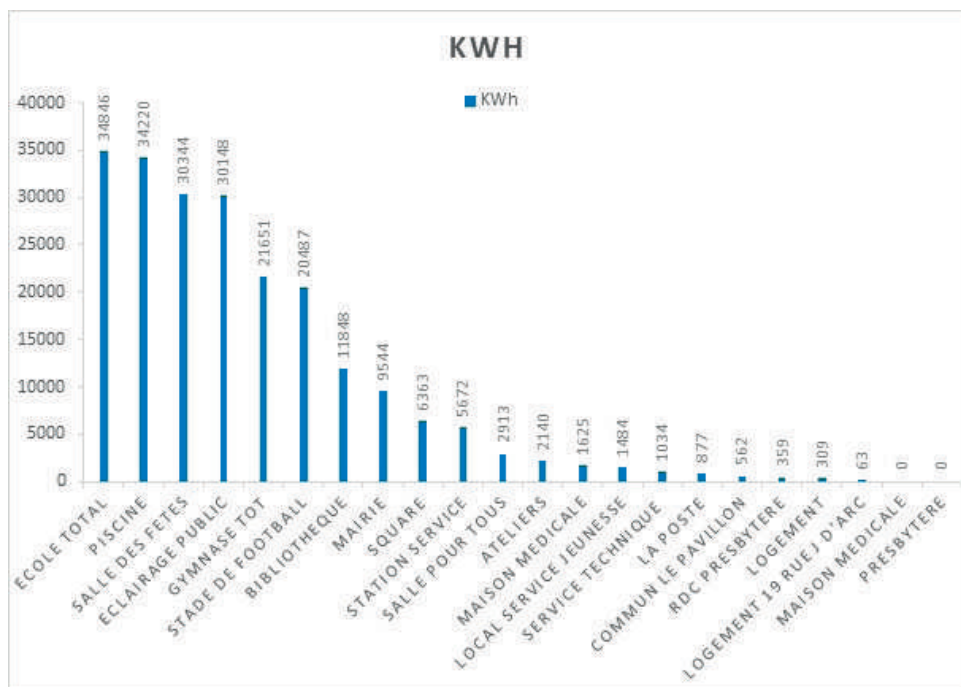
Prévisions pour 2023



Graphique en Euros.

Selon notre contrat de fourniture électrique avec le Sieil. Le prix du bois est fixé jusqu'en juin 2023. Le stock de fuel doit couvrir les besoins

Pour mieux cerner nos consommations, nous devons examiner où sont les consommations électriques pour la période de septembre 2021 à octobre 2022.



Nos atouts et nos faiblesses.

Grâce à nos prédécesseurs, nous avons un petit réseau de chaleur bois 75%+fuel 25%, qui chauffe le groupe scolaire le gymnase et la salle pour tous.

En 2021 nous avons investi pour optimiser la synchronisation des chaudières, ce qui nous a permis de diviser par deux la consommation de fuel.

En 2021-2022 : Consommation de bois, 70 T ; de fuel, 1 900 litres. Rendement de la Chaufferie : 85 %

Pour 2022-2023 : bois = 41 € MWh HT - fuel = 120 € MWh HT - électrique évalué pour l'instant entre 400 et 800 € MWh HT, en attente des dispositions du gouvernement.

En 2022, nous avons changé le système de chauffage de la piscine qui était ancien et très peu performant, ce qui nous a permis de diviser par plus de 3, la consommation électrique pour la dernière saison.

Mais aussi...

Arrêt des deux chaufferies fuel, celle de la Poste et du Presbytère

Montage d'une régulation plus efficace à la mairie, afin d'avoir une température de 19°C lors des horaires de travail et de pouvoir diminuer la température à 16°C le soir et les week-ends.

Réduction de l'éclairage public.

Extinction du panneau lumineux la nuit.

Et maintenant...

La salle Rosine-Deréan et la Maison des associations ont des installations mal adaptées et très consommatrices.

Une étude est en cours afin d'utiliser la pompe à chaleur de la piscine pour chauffer les deux bâtiments (distance 160 mètres).

Pour la Maison des associations, contact est pris avec l'école de musique qui accepte de se transférer provisoirement au 1^{er} étage du logement de l'école chauffé par le réseau école.

Revoir l'éclairage du stade.

Une étude est en cours pour passer à un éclairage LED et pour voir s'il est possible de modifier les circuits électriques pour n'utiliser qu'une partie des projecteurs

Continuer à changer les lampes de l'éclairage public en LED.

Etudier la possibilité d'éteindre un lampadaire sur deux.

Simplifier les éclairages de Noël et passer au LED

Et bien d'autres détails à revoir qui contribueront à équilibrer notre budget

Bien conscients des conséquences de ces décisions sur la vie du village, le Maire et les conseillers municipaux veilleront à ajuster ces décisions en fonction de l'évolution des prix de l'électricité et de l'aide du gouvernement qui pour l'instant reste au niveau des annonces.

TERRITOIRE

TERRECOLE**Un projet pour l'école porté par les maires de l'ancien canton de Montrésor**

Dans le cadre du Plan FRANCE 2030, le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a lancé fin 2021 un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) afin de financer et d'accompagner l'innovation dans la forme scolaire.

L'association des maires de l'ancien canton de Montrésor, en concertation avec les services déconcentrés de l'Éducation nationale d'Indre-et-Loire, la communauté de communes Loches Sud Touraine, le Conseil département d'Indre-et-Loire, la Région Centre Val-de-Loire et le Club des Entreprises, a proposé une réponse à cet AMI au printemps 2022.

Conscients des difficultés en matière d'acquisition des savoirs fondamentaux mais également des freins à la réussite en matière de choix d'orientation, les acteurs de la communauté éducative, sous l'impulsion des élus et des services de l'Éducation nationale, souhaitent faire du bassin de vie de Montrésor un laboratoire rural d'innovation et d'intelligence territoriale.

TERRECOLE est un projet développé pour répondre à des enjeux d'attractivité, d'inclusion et de réussite au service du territoire éducatif rural du Montrésorais. L'engagement de l'ensemble des acteurs – collectivités, entreprises, associations et citoyens – a pour objectif de proposer une démarche inédite en matière de co-éducation, centrée sur le parcours de l'enfant depuis ses 1 000 premiers jours et ce, jusqu'à son orientation en sortie de collège.

Le projet se développe autour de cinq axes principaux :

- accompagner les transitions des enfants,
- développer les différents apprentissages,
- engager activement les enfants dans les parcours éducatifs,
- renforcer l'inclusion et la pédagogie avec une médiation du « aller vers »,
- repenser les espaces d'éducation et de vie.

À la suite de l'instruction du dossier par la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts) et son audition par le jury, sur 23 candidats, le projet TERRECOLE a été retenu avec 6 autres lauréats en France.

Le projet est en cours de construction, il sera présenté en réunion publique dès que possible.

■ Olivier Flaman

INTERNET

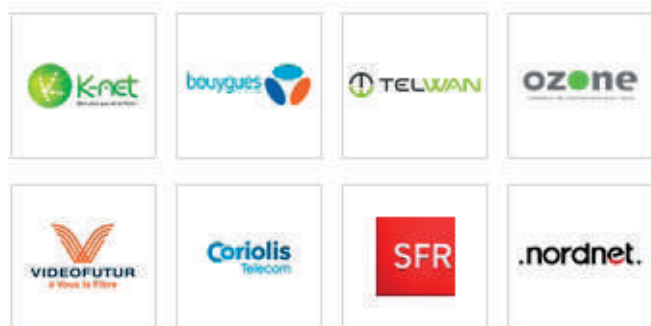
La fibre optique à Genillé

Aujourd'hui, certains quartiers de la commune sont raccordables en fibre optique, l'ensemble de la commune le sera dans le courant de l'année 2023.

Jusqu'à présent, une fois souscrit un abonnement, l'accès au téléphone et à l'Internet se fait par un ensemble de câbles en cuivre enterrés ou aériens. Fibre et réseau cuivre vont cohabiter plusieurs années encore.

La fibre optique offre un débit plus rapide, concrètement, le temps pour télécharger des images, des films peut être 50 fois plus rapide, les vidéos sont plus fluides.

Pour bénéficier de l'Internet par la fibre optique, il faut souscrire un abonnement fibre auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet (FAI). Voilà la liste actuelle des FAI proposant une offre fibre, d'autres FAI pourraient venir s'ajouter à cette liste :



■ Charles Gliksohn

Lors d'un raccordement, c'est au FAI sélectionné de gérer, de bout en bout le branchement effectif et la mise en service de son offre pour l'abonné. Pour tout problème rencontré sur le domaine public, il n'y a pas de démarche à effectuer ni par l'abonné ni par la commune.

Sur le domaine public, les travaux ne sont pas à la charge de l'abonné.



Pour en savoir plus sur la fibre optique et son déploiement sur la commune, consulter le site www.valdeloairefibre.fr

Repères- Éclairage public

En Région centre, la période nocturne est d'environ 4300h par an.

> *Passage d'une commande photosensible à une horloge astronomique (3 à 10 % d'économie d'énergie)*

La commune a changé 4 horloges entre 2021 et 2022)

> *Coupeure de nuit*

Une coupeure de 21h30 à 6h00 du matin = 75% d'économie d'énergie

La commune de GENILLE a opté pour la solution 21h30 à 6h45.

> *Remplacement des lanternes*

Anciennes sources : SHP 70W remplacement par des LED entre 24W et 36W entre 60 à 80% d'économie d'énergie

La commune a déjà effectué environ 40% de remplacement de lampes, d'appairage LED et de candélabres.

■ Pascal Dupont

Santé

LA CROIX ROUGE

La Croix Rouge du Grand Lochois

Au cours d'une année compliquée la Croix-Rouge du Grand Lochois n'a à aucun moment arrêté ses activités bien au contraire et tout cela grâce au travail de nos bénévoles.

La Croix-Rouge Véhicules Autopartages a participé pleinement aux déplacements des personnes aux fins de vaccination. Les 4 véhicules du Grand Lochois sont à Genillé (Christine Frias : 07.57.44.04.23) à Loches (Bernard Bedouet : 07.57.44.04.22) à Montrésor (Gilles Mousny : 07.57.08.73.60), à Tauxigny (Hervé Bedouet et Claude Thibault : 07.57.08.73.61). Nous les prêtons aussi sans loyer ni caution mais sous la responsabilité de l'utilisateur. Ces véhicules sont très sollicités et nous sommes heureux d'apporter ce service à nos populations. Les Vesti-Boutiques vous accueillent chaleureusement 4 Rue Lobin à Loches et 12 Carroi des Forges à Loché sur Indrois les mercredis de 14h à 16h30 et les samedis de 10h à 12h.

-Vesti Boutique de Loches dirigée par Mado et son équipe (06.68.84.07.77 à contacter les mardis, jeudis et samedis de 10h à 12h et les mercredis après-midi de 14h à 16h30)

-Vesti Boutique de Loché sur Indrois dirigée par Michelle avec son équipe (06.82.37.53.10)

Qu'elles soient à Loches ou à Loché, nos Vesti-Boutiques sont le moteur des activités de la Croix-Rouge. De même, la P'tite Récup (Jean Claude ROQUE 06.38.42.28.87) ouverte aux mêmes moments, apporte sa contribution à ce « pot commun ». Ces différentes actions permettent de financer un grand nombre de projets, chaque année (nous avons permis à une douzaine d'enfants de partir quinze jours au bord de la mer)

L'aide sociale et financière, dont Martine Sunyach s'occupe en lien avec les MDS et CIAS, a lieu les mercredis matin : les dossiers sont étudiés par la Croix-Rouge, avant d'être acceptés.

Le rayon livres de la Vesti-boutique s'enrichit régulièrement avec les dons qu'il reçoit. Les ventes exceptionnelles de livres rares ou de collection se font régulièrement.

Les animations des maisons de retraite vont reprendre progressivement.

Les formations au secourisme (contacter Jean Claude GALLAND) reprendront dès que possible et le poste de secours dont le responsable est Sébastien (06.43.26.61.86) est bien sûr opérationnel.

Présidente : Sylvie Dozolme
06.44.91.92.26

Relations presse : Christine Frias Las
Heras 07.57.44.04.23



ADMR

L'association de service à domicile

L'ADMR est présente dans chaque commune du canton. Ce sont des bénévoles, avec l'aide d'une chargée de secteur, Emeline Abaikou, qui en assurent le bon fonctionnement : tâches administratives, gestion des plannings, suivi des dossiers et maintien du lien avec les professionnels.

Le bureau est ouvert tous les jeudis de 13h30 à 16h30 à côté de la poste de Genillé, rue Jeanne d'Arc.
Vous pouvez contacter le :
02.47.92.60.31

SERVICE PERSONNES AGEES ET/OU HANDICAPEES

L'ADMR met à disposition des personnes âgées et des personnes en situation de handicap des aides à domicile, formées et recrutées pour leurs compétences techniques et leurs qualités humaines. Les tâches assurées sont très diverses : entretien du logement, courses, aide aux déplacements, préparation des repas, aide à la toilette... L'association vous informera de vos droits

aux aides financières qui varient selon votre âge, votre degré d'autonomie et vos ressources.

Contact : Mme Flaman
06.98.71.90.21

SERVICE FAMILLE

L'ADMR vient en aide aux pères ou mères de famille qui font face à une maladie, une hospitalisation, un accident, une grossesse, une naissance, une surcharge d'activité ou la maladie d'un enfant. En fonction de votre situation, la Caisse d'Allocation Familiales peut vous accorder des aides financières.

Contact : Mme Pouit
06.81.03.90.46

SERVICE PORTAGE DE REPAS

Ce service est proposé à tous les habitants du canton. Plusieurs types de repas sont proposés: menus au choix.

Les repas sont livrés à domicile au moyen d'un véhicule frigorifique.

Contact : Bureau ADMR
02.47.59.44.20

PAROISSE SAINT-JEAN DES ROCHES

Informations

Les horaires des messes des samedis et dimanches sont consultables sur le bulletin paroissial, *L'Immaculée*. Ces informations figurent également au tableau d'affichage de l'église.

La messe paroissiale du dimanche est habituellement à Chédigny à 10h30 et celle du samedi dans les différents villages de la paroisse. Il y a une messe à Genillé le vendredi matin à 7h15.

Pour le catéchisme, contacter Mme Marcadon : 02.47.92.55.49.

Pour les baptêmes, les mariages, prendre contact avec la cure suffisamment à l'avance avant la cérémonie

Pour la confession et le sacrement des malades, n'hésitez pas... les prêtres sont toujours disponibles.

vous pouvez contacter :

Père Henri-Dominique, curé
07.86.51.24.48 / 02.47.92.55.81
ou la Maison Saint-Jean
02.47.92.26.07



Tarifs communaux

Les tarifs indiqués sont ceux appliqués au 1^{er} décembre 2022. Les tarifs marqués d'un astérisque (*) seront ajustés en fonction du coût de l'énergie. Information à prendre en mairie.

SALLE POUR TOUS

(place Fernand Raoul-Duval)

Journée	90 €
+ chauffage*	40 €/j.
Caution	150 €

SALLE ROSINE-DEREAN

(Rue du Stade)

Journée	190 €
Deux jours	350 €
+ chauffage*	70 €/j.
+ cuisine	55 €/j.
Caution	450 €
Location vaisselle	60 €

LOCATION DES SALLES

Mairie : 02.47.59.50.21
Pour les clés, appeler : 07.50.54.70.76

LOCATION CHAISES & TABLES

Chaises pliantes en fer
Tarif commune 1,50 €
Tarif hors commune 2,00 €

Banc

Tarif commune 2,50 €
Tarif hors commune 5,00 €

Plateau + tréteaux en bois

Tarif commune 8,00 €
Tarif hors commune 13,00 €

LOCATION PODIUM

Un élément
Tarif commune 145 €
Tarif hors commune 200 €

Deux éléments

Tarif commune 235 €
Tarif hors commune 300 €

Récupération

- soit directement à l'atelier municipal sur rdv.
- livraison possible dans un rayon de 15 km : 300 €

GARDERIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h à 8h30 et de 16h15 à 19h.

Tél. : 02.47.59.97.82

Matin	2,20 €
Soir	3,50 €
Matin et soir	4,50 €
Forfait 1/2 heure	1,50 €
Forfait semaine	16,50 €

PISCINE*

Tous les jours sauf le lundi.

De juin à août,

Adulte 4,00 €
25 € les 10 entrées

Enfant (-16 ans) 3,00 €
15 € les 10 entrées

Gratuité pour les moins de 3 ans

CIMETIERE-CONCESSIONS

30 ans 240 €
50 ans 360 €

COLOMBARIUM

30 ans 400 €
50 ans 600 €

Ouverture d'une 2nde urne 100 €
Arrêt des cases temporaires de 15 ans.



TRAITEMENT DES DECHETS DANS LA COMMUNE



Service des déchets ménagers

Espace de la Chatrie - 21 bis, A^{ve} F. Mitterrand 37160 Descartes -
02.47.92.97.33

dechets@lochessudtouraine.com

Collecte des déchets ménagers et tri sélectif

Tous les jeudis.

Les jours fériés, la collecte est reportée au lendemain.

NOTA : Nous conseillons de sortir les sacs ou containers la veille au soir. Les sacs jaunes du tri sélectif sont disponibles à la Médiathèque et à la Mairie aux heures d'ouverture.

Emplacements des containers à verre et à papier

Parking du cimetière, quartier de la Varenne, Salle Rosine-Déréan (verre seulement), entre Logny et Montpertuis ainsi qu'à la déchetterie.

Piles usagées

2 poubelles rouges dans le bourg (Mairie et école);
1 poubelle rouge à la déchetterie.

Déchetterie

Renseignements 02.47.91.12.01
ZA de la Vènerie 06.75.28.34.57
Accessible sur présentation de la carte de la déchetterie. Fermée les jours fériés.
Pour obtenir cette carte, s'adresser à la Mairie ou la demander en ligne à l'adresse suivante :
<https://www.lochessudtouraine.com/formulaire-carte-dacces-aux-decheteries/>

Site de la Vènerie à Genillé :

Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h30

Samedi de 14h à 17h

(jusqu'à 18h du 1^{er} avril au 30 septembre)



Services utiles



Médecins

Dr Alleau 02.47.59.56.56
 Dr Estève 02.47.59.58.58
 Dr Babary 02.47.59.58.58

Infirmiers

M. Faichaud 02.47.59.59.52
 Mme Barreau 02.47.59.59.52

Kinésithérapeutes

Mme Jansson 02.47.59.72.57
 M. Girard 02.47.59.72.57

Osthéopathes

M. Bossard 06.33.42.18.02
 Mme Chaumier

Psychomotricienne

Mme Juillet 06.31.91.38.66

Dentiste

M. Crisan 02.47.59.63.74

Pharmacien

M. Burrillon 02.47.59.50.37

Naturopathe

Mme Niolet 06.99.59.46.87

Art thérapeute

Mme Fusillier 06.26.23.37.77

Praticienne en réflexologie

Mme Mary Aline 06.42.97.43.26

Coach nutrition et bien-être

Mme Didier Angélique 06.37.37.79.19

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

- **Qui?** Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons
- **Où?** A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)
- **Pourquoi?** L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique



LISTES ELECTORALES

Inscription sur les listes électorales



- N'hésitez pas à faire votre démarche en ligne sur le site de l'ANTS. Tout changement d'adresse dans la commune doit impérativement être signalé.
- Une nouvelle inscription, démarche gratuite, est obligatoire :
 - en cas de déménagement d'une commune pour une autre
 - si vous êtes citoyen européen, non Français
 - si vous êtes récemment devenu Français
 - si vous venez d'avoir 18 ans.
- Vous devrez fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- **Les jeunes Français qui se sont fait recenser à 16 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales.**

Documents désirés	Où s'adresser ?	Quelles pièces fournir ?
Extrait d'actes pour les Français nés à l'étranger et les personnes naturalisées	Ministère des Affaires Etrangères (Service central de l'Etat-civil) - 11 rue de la Maison Blanche 44941 Nantes Cedex 9 courrier.scec@diplomatie.gouv.fr	Enveloppe timbrée
Attestation d'accueil (séjour inférieur à 3 mois)	Mairie du domicile de l'hébergement	Copie de la carte d'identité ou du passeport pour l'hébergeant et l'hébergé Justificatif de domicile Attestation d'assurance de l'hébergeant s'il assure l'hébergé Avis d'imposition de l'hébergeant Derniers bulletins de salaire Surface de la maison d'habitation Timbre fiscal électronique (https://timbres.impots.gouv.fr)
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire Central - 107, rue du Landreau 44079 Nantes Cedex www.cjn.justice.gouv.fr	Pour demander votre extrait de casier judiciaire en ligne, RDV sur le nouveau site officiel et gratuit du casier judiciaire national : https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance de Tours	Livret de famille Demande manuscrite Enveloppe timbrée
Légalisation de signature faite devant l'officier d'Etat civil du domicile	Mairie du domicile	Pièce à légaliser Pièce d'identité Justificatif de domicile
C.M.U. (Couverture maladie universelle)	CIAS	Formulaire Cerfa n°11419*03 sur Internet (www.service-public.fr) ou Caisse d'Assurance Maladie
R.S.A. (Revenu de solidarité active)	CIAS	Formulaire Cerfa n°15481*01 sur Internet (www.service-public.fr) ou Caisse d'Allocation Familiale ou MSA
A.P.A. (Aide personnalisée autonomie)	Conseil départemental CIAS	
Carte d'Invalidité civile	MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)	Formulaire Cerfa n°5692*01 daté et signé avec cachet du médecin de moins de 3 mois. (www.service-public.fr) Certificat médical 1 photo d'identité Justificatif de domicile Extrait d'acte de naissance ou pièce d'identité
Carte de combattant	ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)	Formulaire Cerfa n°15409*01 (www.service-public.fr) Pièce d'identité
Carte d'invalidité des Anciens combattants et victimes de guerre	ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)	Formulaire Cerfa n°14342*01 (www.service-public.fr) Photo d'identité Titre de pension
Demande de permis de chasser	Fédération Départementales des Chasseurs	Validation du permis de chasse en ligne (www.demarches.interieur.gouv.fr) ou par courrier
Certificat de vie	Mairie du domicile	Pièce d'identité Justificatif de domicile Document relatif à la demande



Carte nationale d'identité & Passeport

Pour votre demande de carte nationale d'identité ou de passeport, seules 23 communes d'Indre-et-Loire (parmi lesquelles : Loches, Bléré, Preuilly-sur-Claise, Sainte-Maure de Touraine...) sont équipées d'une station de recueil pour établir les titres d'identité. Il est recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr/> que vous devrez imprimer et fournir lors de votre rendez-vous en mairie équipée d'une station de recueil.

Pièce d'identité	Durée de validité	Pièces à fournir	Tarif
Carte nationale d'identité pour les personnes majeures ou mineures	15 ans pour les majeurs 10 ans pour les mineurs	- Imprimé de la pré-demande - Pièce d'identité ou acte de naissance dans certains cas - 2 photos d'identité en couleurs et de moins de 6 mois - justificatif de domicile de moins d'un an	Gratuit
Passeport pour les majeurs	10 ans	- Mêmes pièces que pour la carte nationale d'identité - Timbre fiscal dématérialisé, acheté en ligne sur le site de l'ANTS.	86 €
Passeport pour les mineurs de plus de 15 ans	5 ans		42 €
Passeport pour les mineurs de moins de 15 ans	5 ans		17 €

ETAT CIVIL

Tous les actes d'état-civil sont gratuits. Prenez garde à ne pas vous laisser abuser par des sites web qui proposent des services semblables payants.

Déclarer une naissance

Présentez-vous à la mairie du lieu de naissance de l'enfant avec le **certificat de naissance** pour faire réaliser l'acte de naissance par un officier d'état-civil. La **déclaration de naissance** est obligatoire pour tout enfant. Elle doit être faite par toute personne qui assiste à l'accouchement (en pratique, c'est souvent le père). La déclaration permet d'établir l'**acte de naissance**.

Lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. Pour la mère, son nom apparaît dans l'**acte de naissance**. En revanche, pour établir sa paternité, le père doit faire une **reconnaissance** (avant ou après la naissance de l'enfant) ou conjointement.

La **reconnaissance de paternité** peut se faire dans n'importe quelle mairie avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois. La délivrance de cet acte est immédiate.

Demande de mariage

Le mariage peut être célébré dans la mairie de résidence de l'un des futurs époux mais également dans la commune du domicile d'un de leurs parents. Contactez le secrétariat de mairie pour formaliser votre demande. Le jour de la célébration est fixé en accord avec la mairie et les futurs époux à condition que le dossier soit complet et actualisé.

Demande de PACS

Le **Pacte Civil de Solidarité** est un contrat organisant la vie commune de deux personnes majeures de même sexe ou de sexe différent.

À la différence d'un mariage qui est un acte civil, le PACS est un contrat ou une convention passée sous seing privé.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, vous pouvez vous adresser soit au notaire soit à la mairie de votre lieu de résidence.

Après vérification de votre dossier, la mairie propose un rendez-vous dans les meilleurs délais pour l'enregistrement et la signature de votre contrat. L'enregistrement de contrat est gratuit.

Demande d'acte de naissance ou de mariage

Pour obtenir un **acte de naissance ou de mariage**, vous devez préciser la date de l'événement; préciser le nom, prénom, date de naissance, le nom des parents de la personne concernée, le lien qui vous unit à la personne et joindre à la mairie une copie de votre pièce d'identité.

Changement de nom ou prénom

Toute personne peut demander à changer de nom de famille ou de prénom si elle justifie d'un **intérêt légitime**.

La demande de changement de prénom ou de nom doit être déposée à la mairie de votre domicile ou lieu de naissance.

Réserver ou prolonger une concession

Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière (caveau, tombe). Ce peut être aussi un emplacement réservé aux urnes funéraires dans un colombarium. Le contrat signé avec la commune (acte de concession) précise les bénéficiaires et la durée de la concession.

La mairie de Genillé propose des concessions de 30 à 50 ans à l'achat, en renouvellement ou à l'abandon.

Comment acquérir une concession ?

Vous devez faire votre demande d'acquisition auprès de la mairie. Pour avoir le droit d'être inhumé dans la commune, il faut être dans l'une des situations suivantes :

- être décédé dans la commune quel que soit le domicile de la personne ;
- être domicilié dans la commune ;
- bénéficiaire d'une concession familiale.

Quels espaces de sépulture sont à la disposition à Genillé ?

- Concessions :

Terrain (inhumation en caveau ou en fosse)	
30 ans	240 €
50 ans	360 €

Colombarium (2 urnes)

30 ans	400 €
50 ans	600 €
ouverture pour une deuxième urne	100 €

- Dispersion des cendres :

Jardin du Souvenir gratuit

Comment renouveler une concession ?

C'est à l'acquéreur ou aux héritiers de renouveler la concession. Elle n'est pas prolongée automatiquement. Il faut donc faire la demande auprès de la mairie de la commune concernée dans les 2 ans qui suivent l'échéance de la concession.

Comme pour la première acquisition, l'acquéreur doit régler la prolongation de la concession en se basant sur les tarifs en vigueur au jour du renouvellement.

La mairie n'a pas pour obligation de prévenir la famille de la date d'échéance. Il faut ainsi être vigilant et bien noter cette date et surtout en tenir informés les héritiers.

Si le **renouvellement d'une concession** à durée limitée n'a pas été fait, la mairie peut reprendre la concession. La reprise peut intervenir après un délai de 2 ans suivant l'échéance de la concession.

La mairie remercie les familles concernées par les concessions à renouveler de bien vouloir prendre contact en urgence avec le secrétariat. La liste des concessions à renouveler est consultable dans l'encadré ci-contre.



Comment abandonner une concession funéraire ?

L'acquéreur ou les héritiers doivent fournir à la mairie les pièces suivantes :

- une copie de la carte nationale d'identité
- la déclaration manuscrite d'abandon de concession remplie et signée
- le livret de famille ou autre acte d'état-civil attestant le statut d'ayant-droit de la personne qui souhaite renoncer à son droit.

Mme ARNAULT Ginette, Mme AUVRAY Madeleine, M. AUDIGUE Maxime, M. BARATAULT Guy, M. BARATHAULT Gaston, M. BEGUIN Odette, M. BERNARD Julien, M. BERTRAND Olivier, M. BESNARD Michel, M. BEUGNET Guy, Mme BIDAULT DAUMAIN Marie, M. BONAMY Marcel, M. BOURBON Daniel, M. BOUTET Albert, Mme CAILLET Irène, M. CAILLET Robert, M. CHALON Roger, Mme CHARDON Fernande, Mme CHAUVEAU Eva, Mme CHERIGNY Eliane née Prieur, M. CHEVILLARD Lucienne, Mme CHOTTIN Lucette, M. CHOTTIN Jean, Mme CLEMENT Jeannine, M. CLEMENT Raymond, M. CLISSON-BODICHON Eugène, Mme COCQUEL Suzanne, Mme COLIER Marcelle, Mme COLIER Monique, M. DARMES Roger, Mme DEMOULIN Sidonie, Mme DENIS Sidonie, Mme DENIS Jeannine, M. DESCHAMPS Michel, M. DESPEIGNES Bruno, Mme DUPORTAL ép ZERININI Yolande, M. DUPREY Henri, M. ESCUDIE Françoise, M. FARINEAU Fernand, Mme M. FONTENAS Paul, Mme FROZES DEFOND Marie-Paule, Mme GAUDINEAU Solange, M. GAUDRON Robert, M. GAUTHIER Jean-Pierre, Mme GUIMPIER Jeanine, Mme HARMARD Claude, Mme HEUZET Mathilde, Mme HOTTEN Catherine, Mme JOUBERT Gilberte, M. LAGRANGE Georges, Mme LAMY Marie-Louise, Mme LARIGAUDIE Marguerite, Mme LEBRETON Renée, M. LEDET Alfred, Mme LEFRESNE Maryvonne, M. LEFRESNE, M. LEGIER Henri, Mme LEMERCIER Geneviève, M. LENOIR Robert, Mme LEPIE Marcelle, M. LESECHE Michel, M. LHERITIER Albert, Mme LOUARN Colette, M. LOUIS Daniel, Mme LUSSEAU Suzanne, Mme MARCHAIS Hélène, Mme MARCHAIS Jeanine, Mme MARCHANDEAU Jeanne, M. MARGUERITAT Roger, M. MARTINEAU Pelle, M. MAZOUÉ Gilles, Mme MIEN Marcelle, M. MONTHENOLLE Paul, M. MOREAU Christian, Mme MOREAU Marie-Louise, M. MOREAU TESSIER Paul, M. MOREAU Silvain, Mme MORLOT Liliane, M. MOUTON Pierre, M. NORMAND Georges, M ; PANIEN Louis, M. PARENTE Etienne, M. PESSON Jean, Mme PINARD Andrée, M. PINARD Albert, Mme PLAT Mariette, M. PODEVIN André, M. POIRIER Eugène, M. PONTVERT Pierre, M. POULAIN Robert, M. POUPINEAU André, Mme RAILLARD Marie-Ange, Mme RENAUD Marie-Louise, Mme ROULET Jeanne, M. ROY André, Mme ROY Gilberte, M. ROY Léon, M. ROY Roland, M. SALMON Maurice, M. SAUREL Zenia, Mme STAFFE Jacqueline, Mme TARRASSIN Marinette, Mme TESSIER Janine, M. TESSIER Gilles, M. TORCHON Maurice, M. TREFAULT Fernand, M. VERRIER Albert, M. VERRIER VIOVY Albert, Mme VOLA Chardon Simone, M. VRILLON Aimé, Mme WOERTHER Geneviève, M. WOERTHER Roger, Mme ZIGUELDE Gisèle



Annuaire des associations

ASSOCIATION DU SOUVENIR

AFN

M. BARATAULT Gaston
Les Bruyères
GENILLE - **02.47.59.50.11**

CULTURE & LOISIRS

Auto-Da-Fé Création

M. AUTOURDE Patrice
La Bourdillère
GENILLE - **02.47.59.51.71**

Café associatif "Le Serpentin"

Mme PAVIET Véronique
5 bis, rue Jeanne d'Arc
GENILLE - **02.47.59.57.16**
vero.libre@ouvaton.org

Comité des Fêtes

M. FAVRE BONVIN Sébastien
17, rue des Cyprès
GENILLE - **06.69.27.16.17**
sfb37460@yahoo.fr

Ecole de Musique du Montrésorois

Mme. PERIN Cécile
Mairie - 23, Grande Rue
MONTRESOR - **06.22.99.07.42**
lezartsmusicaux@gmail.com

Genillé Auto Passion

M. BALLU Bernard
2, rue du Maquis d'Éperon
GENILLE - **02.47.59.55.05**
bernard.ballu@orange.fr

Harmonie de Genillé

M. GLIKSOHN Charles
La Puchère
GENILLE - **02.47.59.53.44**
gliksohn.charles@gmail.com

L'Air du Temps

Mme HOTTEN Catherine
10 rue Adam-Fumée
GENILLE - **06.82.84.50.43**
catherine.hotten@orange.fr

Les Pieds dans l'O

M. MEUNIER Christophe
1, rue Adam-Fumée
GENILLE - **06.17.59.25.14**

Section Boules (Air du Temps)

M. PUREN Jean-Luc
5, rue des Cyprès
GENILLE - **02.47.59.92.97**

Société de Pêche

M. AUGER Michel
4, rue des Cèdres
GENILLE - **02.47.59.80.58**

Tempo

M. DELACHAISE Jeff
14, rue des Billots
GENILLE - **02.47.59.57.16**

SPORTS

Amis Navigons

M. PROFICHET Philippe
4, Foucharé
GENILLE - **06.24.88.14.34**

Association de Chasse La Lande/La Giraudière (ACLG)

M. MOREAU Jacky
Logny
GENILLE - **02.47.59.50.40**

Association sportive Les Vétérans de Genillé

M. DULAC Bertrand
1, place Agnès-Sorel
GENILLE - **06.88.16.18.98**
bertranddulac@orange.fr

Badminton Association Genillé

Mme LALANDE Anne
GENILLE - **06.20.05.68.75**
annelalande67@yahoo.fr

Centre équestre Les Chevaux de la Lande

M. CAZES Jordy
La Giraudière
GENILLE - **06.62.64.74.80**
leschevauxdelalande@orange.fr

Club de Tir de Genillé

M. LAHAIE Yves
18, rue Michel de Marolles
GENILLE - **06.43.53.28.02**
lahaie.yves@orange.fr

E.S.G. Football

M. PINARD Alain
Les Brosses
GENILLE - **02.47.59.56.27**
alainpinard37@gmail.com

FCP Montrésorois

M. LECUREUIL Benoît
02.89.75.35.69
fcpmontrésorois37460@gmail.fr

Gymnastique

Mme PINARD Françoise
Marolles
GENILLE - **02.47.59.58.12**

Les Ecuries Aude Favreau

Mme FAVREAU Aude
La Valinière
GENILLE - **06.58.31.30.85**
valiniere@gmail.com

Les Ecuries de la Charrière

Mme BOUYÉ Evelyne
Logny
GENILLE - **02.47.59.51.89**
ecuries.charriere@wanadoo.fr

Médiation animale

Mme MIGNOT Jocelyne
La Morandière
GENILLE - **06.33.03.20.12**
mignotjocelyne@yahoo.fr

Ola Zumba

Mme LEROY Patricia
GENILLE - **06.86.61.32.46**
06.08.48.51.44
pat.leroy@orange.fr

Sport Santé

M. BERTHON Arnaud
18, rue Saint-Pierre
GENILLE - **06.75.24.47.49**
sportsantegenille@gmail.com

U.S.G. Tennis

M. JEANNEAU Eric
GENILLE - **06.62.75.81.26**
tc.genille@fft.fr

U.S.G. Tennis de Table

M. FAICHAUD Jérôme
11, rue Adam-Fumée
GENILLE - **02.47.92.50.96**
jerome.faichaud@orange.fr

SCOLAIRE

Association des Parents d'élèves (APE)

M. PAVY Nicolas
CERE LA RONDE -
06.72.96.83.19
ape37460@gmail.com

Cantine Autonome Associative

Mme PEUF Sandrine
GENILLE - **06.45.05.05.10**
assocantinegenille37@gmail.com

Coopérative Scolaire

Mme SIGONNAUD-BASTARD
Corinne
1, rue Imbert
GENILLE - **02.47.59.56.38**
ec-genille@ac-orleans-tours.fr



SOLIDARITE

Amicale des Sapeurs Pompiers

Cpl VETEAU Johan
GENILLE - **06.45.98.74.97**
jveteau@sdis37.fr

Autrement

M. LEDUC André
La Trilonnière
GENILLE - **02.47.59.98.06**

Genillé Solidaire

M. CHILLOUX Vanessa
La Huttière
GENILLE
joel.chilloux@wanadoo.fr

Les Amis du Petit Marché

M. MICHEL Serge
14, rue Adam Fumée
GENILLE - **06.06.44.28.96**

Paroisse Pyramides du Lochois

Mme MARCADON Sylvie
2, Le Bois Nivert
CHEDIGNY -

Zéro Déchet

Mme ROBIN Martine
Rue Saint-Pierre
GENILLE - **06.88.78.74.70**
mart.robin@ecomail.fr

Annuaire communal

SECOURS & URGENCES

EDF Sécurité dépannage

09.69.32.15.15

Gendarmerie - Urgences 17

Gendarmerie de Montrésor
02.47.91.27.80

Hôpital SAMU de Loches 15

02.47.91.33.33

Sapeurs Pompiers de Touraine 18

Centre d'Intervention et de Secours de Genillé

Chef de Centre Ltnt Romain
BOISSE - **06.66.35.80.58**
rboisse@sdis37.fr

HABITAT

EDF **3004**

ENEDIS

Création ou modification d'un branchement : accueil raccordement électricité des particuliers
<https://www.enedis.fr>

Services des déchets ménagers

Espace de la Chartrie
21 bis, Ave F. Mitterrand
DESCARTES - **02.47.92.97.83**

Services des eaux & Assainissement

4, rue de Corbery
LOCHES - **02.47.59.03.05**
Astreinte 24h/24 et 7j/7

Touraine Logement

14, rue du Président Merville
TOURS - **02.47.70.18.00**

Val Touraine Habitat

69 bis, rue Saint-Jacques
LOCHES - **02.47.91.18.40**

ADMINISTRATION

Mairie de Genillé

1, place Agnès Sorel
GENILLE - **02.47.59.50.21**

Notaire

Me Céline GROULT-GUIGNAudeau
33, rue des Cyprès
GENILLE - **02.47.59.50.05**

Service des impôts

12, Ave des Bas-Clos
LOCHES - **02.47.91.16.35**

AIDE SOCIALE

Assistante Sociale

Mme BRICE-BEDOUET
35, rue des Cyprès
GENILLE - **02.47.59.51.20**
Permanence le jeudi, de 9h30 à 11h30

MEETS (Maison de l'Emploi et des Entreprises Touraine Sud)

1, place du M^el Leclerc
BEAULIEU-LES-LOCHES
02.47.59.19.00

Pôle Emploi

1, place du M^el Leclerc
BEAULIEU-LES-LOCHES
09.72.72.39.49

SOLIHA d'Indre-et-Loire

34, rue Quintefol
LOCHES - **02.47.91.58.93**
Collège de Montrésor

CULTURE & EDUCATION

02.47.92.60.49

Ecole Primaire de Genillé

rue Imbert
02.47.59.56.38

Garderie municipale

02.47.59.97.82

Médiathèque

3, rue Jeanne-d'Arc
GENILLE - **02.47.59.51.98**
mediatheque@genille.fr

Office de Tourisme Loches Sud Touraine

44, Grande Rue
MONTRESOR - **02.47.92.70.71**

Paroisse **02.47.92.26.07**

Calendrier des Fêtes & Cérémonies

JANVIER

- Vendredi **13** Assemblée générale et Galette
"Air du Temps"
- Vendredi **13** Voeux de la Municipalité
Gymnase Georges-Normand
- Samedi **21** Assemblée générale
Ronde du château d'eau
- Samedi **28** Assemblée générale
Ecole de Musique du Montrésorois

FEVRIER

- Dimanche **05** CINE-CRÊPES Les Pieds dans l'O
Orbigny - salle des fêtes
- Jeudi **16** Thé dansant
Air du Temps

MARS

AVRIL

- Samedi **01** Carnaval des enfants
APE
- Samedi **01** Repas de Printemps
"Air du Temps"

MAI

- Lundi **08** Cérémonie du 8-mai
- Mardi **30** Assemblée générale
APE

JUIN

- Samedi **03** Chorale de l'Ecole
- Samedi **03** Concert de Printemps
Harmonie de Genillé
- Lundi **26** AG Sport Santé
- Vendredi **30** Fêtes des écoles
Céré-la-Ronde

JUILLET

- Samedi **01** FEST-OFF
Le Ciné dans le pré
- Samedi **14** Fête nationale & Feu d'artifice

AOÛT

- Vendredi **11** Festival "Le Cinéma est dans le pré"
- Samedi **12** Festival "Le Cinéma est dans le pré"
- Dimanche **13** Festival "Le Cinéma est dans le pré"
- Lundi **14** Festival "Le Cinéma est dans le pré"

SEPTEMBRE

- Samedi **09** Forum des Associations
- Samedi **16** Journée Européenne du Patrimoine

OCTOBRE

- Samedi **07** Repas
"Air du Temps"
- Dimanche **15** Foire aux Marrons
- Jeudi **26** Repas
"Air du Temps"

NOVEMBRE

- Samedi **11** Cérémonie du 11-novembre
- Samedi **11** Course à pied
- Samedi **18** Dîner dansant
Club de Tir

DECEMBRE

- Samedi **02** Repas de la Sainte-Barbe
- Samedi **09** Marché de Noël
- Vendredi **15** Spectacle de Noël pour les écoles
APE
- Samedi **16** Repas de Noël
"Air du Temps"
- Samedi **16** Concert de Noël
Harmonie de Genillé





GROUPE POTTIER
 Ambulances • VSL • Taxis
 Pompes Funèbres • Marbrerie

02 47 94 01 01
 27 rue des Ées - 37 600 Loches

Loches • Château-Renault • Joué-lès-Tours • Bléré • Châtillon-sur-Indre



Notaires
de France

**Votre notaire rend
vos projets plus sûrs**



SARL ESPACE SURVEILLANCE GARDIENNAGE
M. et M^{me} AUBERT
 La Cabotterie - 37460 GENILLÉ
 06 14 27 53 44 ou 06 11 60 04 67
 Email : didier.aubert638@orange.fr

RCS 504 334 509 APE 8010Z
 N° Fonctionnement : AUT-37-2112-09-24-20130348343

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

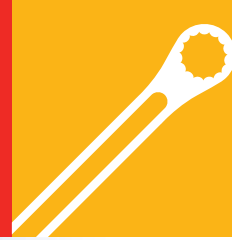
.....

.....

.....

MOTRIO

simplifions l'entretien auto



Ne tournez plus en rond, venez au Garage Les Carrés



- Garantie constructeur préservée
- Révisions et vidanges
- Diagnostics électroniques multimarques
- Pneus • Freins • Climatisation
- Remplacement pare-brise
- Réparation impact
- Reprogrammation moteur
- Carte grise
- Plaque d'immatriculation
- Véhicule de prêt
- Facilité de paiement par carte bleue
- Nettoyage de filtre à particules

Votre devis en ligne sur [motrio.fr](https://www.motrio.fr)

ZA LA VENÉRIE
37460 GENILLÉ

02 47 59 56 96



<https://www.garagelescarres.fr>